

PROJET « ALLEZ LES FILLES »

Action de la socialisation à destination du public féminin via la pratique sportive, l'insertion professionnelle et l'investissement citoyen.

Service des sports de la Mairie d'Echirolles

Année 2009



Theveniau Marie

Stagiaire Service des Sports, Avril à Juin 2009.

Licence professionnelle « Développement Social et Médiation par le Sport », Orléans

SOMMAIRE

I) ANCRAGE HISTORIQUE ET SOCIOLOGIQUE :	4
A) CONSTAT DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE :	4
1) <i>Diagnostic de la ville d'Echirolles :</i>	4
2) <i>Données démographiques et sociales:</i>	5
3) <i>Les Echirollois par genre :</i>	8
4) <i>Données économiques :</i>	10
B) CARACTÉRISATION DU PUBLIC ET DE L'ENVIRONNEMENT:	12
1) <i>Les femmes et le sport au plan national:</i>	12
2) <i>Les femmes et le sport au cœur des quartiers:</i>	17
3) <i>La description des femmes par tranches d'âge :</i>	17
4) <i>la répartition des pratiquants par âge, sexe</i>	28
C) JUSTIFICATION : EN QUOI LE PROJET « ALLEZ LES FILLES » EST UTILE À CE PUBLIC ?	34
1) <i>Axe 1 : Pourquoi la pratique sportive est utile à ce public ?</i>	36
2) <i>Axe 2 : Pourquoi l'insertion professionnelle est utile à ce type de public ?</i>	37
3) <i>Axe 3 : pourquoi l'implication des femmes au sein de la vie de la cité est-il utile ?</i>	38
D) L'ORIGINE DU PROJET, LES OBJECTIFS RECHERCHES :	40
1) <i>l'origine du projet :</i>	40
2) <i>les objectifs du projet :</i>	40
J) ORGANISATION, MATÉRIEL ET FINANCIÈRE :	42
A) RECHERCHE D'HÉBERGEMENT, DE TRANSPORTS :	42
B) MATÉRIEL À UTILISER, SA PROVENANCE :	42
C) RECHERCHE DE FINANCEMENT :	42
D) ÉCHEANCIER :	42
III) AXES, ÉTAPES, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE :	43
A) AXE 1 : MÉTHODOLOGIE :	43
B) AXE 1 : LES COMPORTEMENTS PROPRES À LEUR MISE EN ŒUVRE :	44
C) LES ÉVALUATIONS :	47

A)AXE 2 :METHODOLOGIE :	49
B)AXE 2 : LES COMPORTEMENTS PROPRES A LEUR MISE EN ŒUVRE :	50
C)AXE 3 : LES EVALUATIONS :	51
A)AXE 3 : METHODOLOGIE :	52
B)AXE 3 : LES COMPORTEMENTS PROPRES A LEUR MISE EN ŒUVRE :	52
C) AXE 3 : LES EVALUATIONS :	54
III) BILAN ET PERSPECTIVES :	55
1)AXE 1 :	55
2)AXE 2 :	56
3)AXE 3 :	57

BIBLIOGRAPHIE

Projet «allez les filles»

I) Ancrage historique et sociologique :

A) Constat de l'évolution économique, culturelle et professionnelle :

1) Diagnostic de la ville d'Echirolles :

☒ *Le retour du questionnaire (outil de diagnostic) n'a pu être pris en compte lors de l'élaboration du diagnostic ci-dessous. Il conviendra de l'affiner. Cependant, des éléments d'hors et déjà en notre possession nous ont permis de définir le postulat suivant :*

- la situation géographique :

Deuxième communes du département de l'Isère par sa population après Grenoble, Echirolles est délimitée au nord par Grenoble, à l'est par Eybens, au sud par la frange verte et les communes de Bresson et de Jarrie, au sud par Pont-de-Claix, à l'ouest par le Drac et Seyssins.

L'intensification de l'urbanisation dans les années 1960-1970 s'est traduite par le développement d'un parc de logements conséquents sur la Luire et J.Jaurés, la création du village II et de la Villeneuve Grenoble-Echirolles. Les conceptions urbaines et architecturales, ainsi que les contraintes socio-économiques de cette période ont durablement marqué la ville. Le développement urbain suivant le principe de ville centre et de périphéries, valorisant la séparation des fonctions dans la ville et le découpage du territoire en zones monofonctionnelles ont spécifié les villes périphériques de banlieues, dont Echirolles est la plus représentative à l'échelle de l'agglomération Grenobloise. Le projet de ville a été imaginé comme la première pierre de restructuration globale de la commune. Cette opération consiste entre autre à tisser des liens entre les quartiers aujourd'hui dispersés et transformer l'image d'Echirolles, notamment par l'amélioration de la qualité des espaces publics.

Le réseau des transports en commun :

En ce qui concerne les voies de circulation d'Echirolles, les secteurs semblent par contre assez enclavés : la rocade sud **délimite la Villeneuve** du centre, le cours **J.Jaurès isole le secteur Ouest du secteur Villeneuve et du secteur Centre.**

De ce fait, la ville a construit des lignes de tramway pour améliorer les possibilités de circulation entre ces secteurs et le centre ville. De plus, elle a développé des trajets de bus pour ces secteurs pour les inclure de manière plus directe.

Avec :

- La ligne de tramway traverse la commune Nord/Sud en passant par les secteurs de Villeneuve et du centre.
- La ligne de bus 11 traverse la ville d'Ouest en Est en passant dans le centre.
- La ligne de bus 13 est la seule à couvrir les trois secteurs.
- La ligne de bus 1 est parallèle au tram pour le secteur Ouest.

2) Données démographiques et sociales:

- La population Echirolloise :

D'après des enquêtes annuelles de recensements de 2004 à 2007 issues de l'INSEE, la population de la commune a été estimée à **35 700** habitants soit une densité de 4 174 habitants au km².

Pour la suite, je m'appuierai sur des données datant de 1999 puisque les recensements n'ont pas encore été mis à jour.

Donc en 1999, Echirolles comptait **32 806 habitants** (15 908 hommes et 16 898 femmes).

- L'âge des Echirollois :

Globalement, les caractéristiques des tranches d'âges suivent l'évolution démographique nationale. Si Echirolles avait à peu près le même nombre de jeunes en 1999, elle semble avoir plus de jeunes aujourd'hui que la moyenne nationale.

Tranche d'âge	France 99	Grenoble 99	Echirolles 99	Echirolles 2007
0-19	25.6%	19.8%	25%	28%
20-39	28.1%	39%	31%	26%
40-59	26.8	21.5%	26%	26%

60 et plus	19.5	19.7%	18%	20%
------------	------	-------	-----	-----

- La population Echirolloise par secteur :

- ✓ A l'échelon communal, la ville compte trois grands secteurs : (Ouest, Villeneuve et Centre-commanderie) et 13 quartiers. La ville entre dans le dispositif **CUCS** « contrat urbain de cohésion sociale » et met en place des projets de développement sociaux et urbain en faveur des quartiers de la commune reconnus comme prioritaire (Villeneuve, village II)

Secteur Ouest	Ouest-nord, Comboire, Viscose-Luire, Ouest-sud, la Ponatière, Bayard
Secteur Villeneuve	Les Granges-Sud, les Granges-Nord, les essarts-Sud, les Essarts-Nord, Surieux, (ZUS)
Secteur Centre Commanderie	Centre, Village II (ZUS) , Frange verte commanderie, Mairie Langevin, Z.A de centre

- De la répartition géographique des classes d'âges par secteur, quelques indications intéressantes émergent :

Recensement population 1999	CENTRE	VILLENEUVE	OUEST	TOTAL
0-14ans	34.95%	40.86%	24.19%	100%
15-24 ans	34.95%	41.01%	24.04%	100%
25-29 ans	37.25%	35.63%	27.13%	100%
30-39 ans	37.73%	36.49%	25.78%	100%
40-59 ans	37.64%	35.80%	26.56%	100%
60-74 ans	37.07%	27.66%	35.27%	100%
75 et plus	34.61%	26.51%	38.87%	100%
Total	36.5%	36%	27.5%	100%
Total population	11 994	11 805	9 012	32811

Ainsi, on peut constater :

- **41%** des Echirollois âgés entre **0 et 24 ans** habitent le secteur de **Villeneuve**
- **74%** des Echirollois entre **25 et 59 ans** habitent soit les secteurs du **centre commanderie** (37%) et de **Villeneuve** (37%)
- **73%** des Echirollois âgés de **60 ans et plus** habitent le **centre** (37%) et à **l'ouest** (36%)

➤ Nous pouvons donc constater que le secteur de la Villeneuve recense la part majoritaire des jeunes 0/24 ans t.

- Maintenant concernant la répartition des âges de la population à l'intérieur de chaque secteur :

RECENSEMENT POPULATION 99	CENTRE	VILLENEUVE	OUEST
0-14 ans	18.01%	21.38%	16.57%
15-24 ans	12.21%	15.26%	11.71%
25-29 ans	7.87%	7.64%	7.61%
30-39 ans	16.24%	15.95%	14.75%
40-59 ans	26.62%	25.71%	24.96%
60-74 ans	13.62%	10.32%	17.22%
75 et plus	4.82%	3.75%	7.19%
total	100%	100%	100%

Pour le secteur de la Villeneuve : **36.64 %** de la population a **moins de 24 ans**

Pour le secteur Centre : **50.73%** de la population a entre **25-59 ans**

Pour le secteur Ouest : **24.41%** de la population ont **60 ans et plus**

➤ Nous constatons que le secteur de la Villeneuve regroupe la majeure partie des 0/24 ans et que le secteur Ouest rassemble les plus de 60 ans.

3) Les Echirollois par genre :

Avec ses **551 602 km²** et ses quelque **59 millions d'habitants** (métropole), la France compte selon la pyramide des âges (source INSEE) :

Année de naissance	Age révolu	Nombre d'hommes	% d'hommes	Nombre de femmes	% de femmes	Ensemble	
2008	0	422 833	51%	406773	49.0%	829 606	Population masculine dominante
2007	1	415 344	51.1%	396 863	48.9%	812 207	
2006	2	420 852	51.0%	402 288	49.0%	823 140	
2005	3	398 258	51.0%	382 260	49.0%	780 518	
2004	4	398 681	51.2%	380 306	48.8%	778 987	
2003	5	396 417	51.0%	379 931	49.0%	776 348	
2002	6	401 972	51.1%	383 924	48.9%	785 896	
2001	7	410 805	51.1%	392 386	48.8%	803 191	
2000	8	420 076	51.3%	398 642	48.7%	818 718	
1999	9	405 475	51.3%	384 845	48.7%	790 320	
1998	10	402 668	51.2%	383 959	48.8%	786 627	
1997	11	398 083	51.4%	376 680	48.6%	774 763	
1996	12	402 552	51.2%	382 951	48.8%	785 503	
1995	13	397 826	51.1%	380 349	48.9%	778 175	
1994	14	389 289	51.1%	372 836	48.9%	762 125	
1993	15	389 478	51.1%	372 808	48.9%	762 286	
1992	16	407 857	51.1%	390 350	48.9%	798 207	
1991	17	413 703	51,0%	396 779	49.0%	810 482	
1990	18	421 369	51.1%	403 596	48.9%	824 965	
1989	19	423 633	50.1%	410 792	49.9%	834 425	
1988	20	425 945	50.1%	413 397	49.9%	839 342	
1987	21	420 165	50.5%	411 081	49.5%	831 246	
1986	22	421 677	50.3%	415 838	49.7%	837 515	
1985	23	412 390	50.1%	409 762	49.9%	822 152	
1984	24	401 316	50.1%	399 106	49.9%	800 422	Population féminine dominante
1983	25	389 424	49.8%	392 336	50.2%	781 760	
1982	26	410 927	49.9%	413 153	50.1%	824 080	
1981	27	411 373	49.7%	416 382	50.3%	827 755	
1980	28	413 485	49.5%	421 406	50.5%	834 891	
1979	29	390 600	49.5%	397 708	50.5%	788 308	
1978	30	385 043	49.7%	389 638	50.3%	774 681	
1977	31	391 304	49.7%	395 459	50.3%	786 763	
1976	32	382 952	49.7%	387 644	50.3%	770 596	
1975	33	393 637	49.7%	398 960	50.3%	792 597	
1974	34	416 808	49.7%	422 493	50.3%	839 301	
1973	35	442 002	49.5%	449 904	50.5%	891 906	
1972	36	454 302	49.6%	461 724	50.4%	916 026	
1971	37	452 513	49.6%	460 051	50.4%	912 564	
1970	38	445 451	49.6%	452 351	50.4%	897 802	
1969	39	439 605	49.5%	448508	50.5%	888 113	

- Nous pouvons remarquer que la tranche d'âge 0/24 ans masculine est majoritaire par rapport aux 0/24 ans féminins.
- Par contre, la tendance s'inverse pour la tranche d'âge de 25/39 ans : plus de femmes que d'hommes.
- Mais nous constatons que la part femmes/hommes est presque identique.

D'après les données de l'INSEE de 1999, Echirolles possède les mêmes caractéristiques que la moyenne nationale : 51% de femmes et 49 % d'hommes. Regardons :

- Au niveau des secteurs, la répartition des secteurs est la suivante :

Recensement population 99	CENTRE	VILLENEUVE	OUEST
HOMMES	48.76%	47.71%	47.67%
FEMMES	51.24%	52.29%	52.33%

- La répartition femmes/hommes par tranche d'âge sur chaque secteur :

Recensement population 99	Ouest				Villeneuve				Centre-Commanderie			
population totale	9012				11805				11994			
sexe	<i>hommes</i>		<i>femmes</i>		<i>hommes</i>		<i>femmes</i>		<i>hommes</i>		<i>femmes</i>	
Population totale	4297	47.7%	471	52.3%	5765	48.8%	6040	51.2%	5848	48.7%	6146	51.3%
0-19 ans	1009	11.2%	930	10.3%	1733	14.7%	1701	14.4%	1529	12.7%	1390	11.6%
20-24 ans	292	3.2%	317	3.5%	447	3.8%	441	3.7%	398	3.3%	394	3.3%
25-39 ans	1025	11.4	990	11%	1383	11.7%	1363	11.5%	1438	12%	1449	12.1%
40-59 ans	1026	11.4%	1223	13.6%	1351	11.4%	1572	13.3%	1498	12.5%	1690	14.1%
60-74 ans	696	7.7%	856	9.5%	602	5.1%	615	5.2%	754	6.3%	877	7.3%
74 et plus	249	4.2%	399	4.2%	140	11.8%	302	2.5%	231	2%	346	2.9%

- Nous voyons que la Villeneuve et Centre-Commanderie ont le plus d'habitants.
- Pour les **0-19 ans**, dans tous les secteurs, il y a plus de garçons que de filles
- Pour les **20-24 ans**, nous remarquons déjà une forte baisse de cette tranche d'âge dans tous les secteurs. De plus, le pourcentage de femmes et d'hommes est proportionnel.
- Pour les **25-39 ans**, pour les secteurs Ouest et de la Villeneuve, le pourcentage d'hommes est légèrement supérieur au pourcentage des femmes et pour le centre-commanderie, les femmes sont majoritaires de 0.01%.
- Pour les **40-59 ans**, le nombre de femmes est plus élevé que le nombre des hommes, pareillement pour les **60-74 ans** et les **74 ans et plus**. Donc il y a plus de femmes dans ces quartiers âgées de

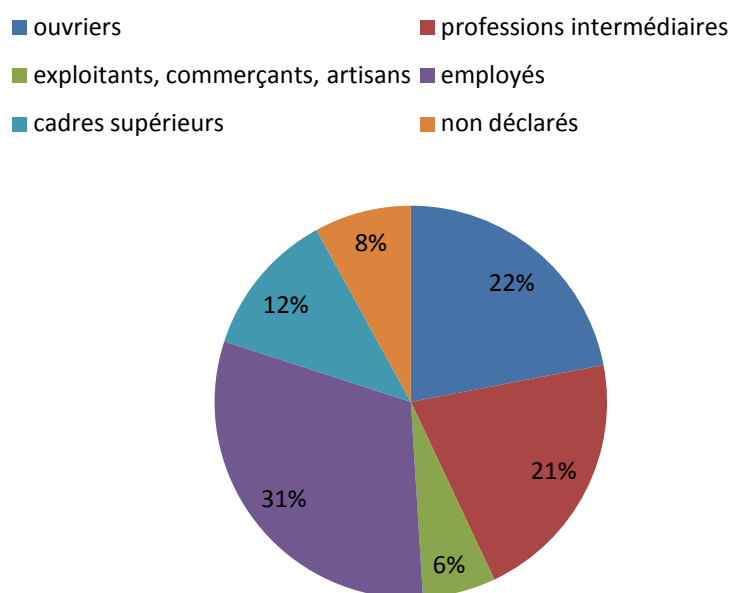
plus de 40 ans sauf pour le secteur de la Villeneuve pour les 74 ans et plus où la différence est assez importante : 11.8% d'hommes et 2.5% de femmes.

- Dans tous les secteurs, les garçons sont majoritaires pour les 0/19ans et pour les 25/39 ans (Villeneuve et ouest). Ensuite, la tendance s'inverse les femmes sont plus nombreuses pour les 40/59 ans, 60/74 ans et 74 ans et plus (sauf Villeneuve).

4) Données économiques :

A la plupart des quartiers sont attachés des zones d'activités(Z.A) en permettant l'accueil d'entreprises, ces Z.A ont participés au développement des moyens financiers de la ville et de l'aménagement urbain.

- La situation économique des Echirollois :



Parmi les 32 806 habitants de la commune (recensement de 1999), 15 441 personnes sont actives : **8 073 hommes et 7 368 femmes**. Au moment du recensement, 2 032 de ces actifs cherchaient un emploi et 12 768 travaillaient.

Le taux d'activité Echirollois (nombre actifs / nombre d'habitants) est de **47.06%** pour 1999. Au niveau des secteurs, le plus faible est enregistré dans le secteur Ouest et le plus élevé dans le secteur du centre.

RP 99	CENTRE	VILLENEUVE	OUEST
Taux d'activité	48,38%	46,78%	45 ,67%

Nous remarquons que le pourcentage d'activités pour Villeneuve et Ouest est inférieur au taux d'activité d'Echirolles. Seul le Centre a un taux supérieur.

- Au niveau des secteurs :

RP 99	CENTRE	VILLENEUVE	OUEST
Taux de chômage	13,27%	21,88%	15,89%

Le taux de chômage d'Echirolles en 1999 s'élève à 17% contre 13,8% pour Grenoble.

A **Villeneuve**, nous constatons que le taux de chômage est assez élevé par rapport aux taux d'Echirolles : **21.88% contre 17%**.

Pour centre et ouest, le taux de chômage est inférieur aux taux d'Echirolles.

	Echirolles 1990	Echirolles 1999	Évolution 90-99 en %	Grenoble
Nombre de chômeurs	1 936	2 632	36%	23 288
Taux de chômage	11,6%	17%	Pas de données exploitables	13,8%
Des 15-24 ans	21,8%	34,9%	//	27,5%
Des 25-49 ans	10,3%	16,9%	//	13,5%
Des 50 et plus	8,9%	10,5%	//	9,8%

Nous constatons qu'il y a eu une évolution de **36% du nombre de chômeurs en 9 ans**.

C'est la tranche d'âge des **15-24 ans** qui a le plus fort pourcentage de chômeurs avec **34,9%**. Et sur le reste des tranches d'âge, Echirolles est supérieures par rapport à Grenoble.

- **En ce qui concerne le taux le chômage féminin: 19% femmes sont au chômage à Echirolles contre 17% de femmes au plan national. De plus, 36% des femmes ont un travail partiel contre seulement 7% des hommes sur Echirolles.**

B) caractérisation du public et de l'environnement:

1) Les femmes et le sport au plan national:

Globalement, la pratique des femmes progresse plus que celle des hommes MAIS reste toujours inférieure:

- aujourd'hui **48% des 34 millions** de pratiquants sont des **femmes**
- **64%** des **femmes pratiquent** contre **79%** des hommes
- les femmes ne représentent **qu'1/3 des 16 millions de licence**.
- Les freins de l'accès des femmes à la pratique sportive :
 - les représentations du sport
 - les références culturelles
 - les **décideurs** sont souvent des hommes
 - l'organisation du sport est souvent gérée par des dirigeants et **l'offre pour les femmes est restreinte**.
 - le **mode de vie** des femmes est **difficile à articuler** avec la pratique sportive
 - le coût
- Les pratiques sont encore très sexuées :
- **Dominante féminine:** gymnastique, danse, équitation, patin à glace, randonnée pédestre ou en montagne
- **Dominante masculine:** football, rugby, handball, pétanque et engagement dans la compétition
- **Pratique équilibrée :** natation, marche, volley-ball

Les activités dans lesquelles les femmes sont majoritaires

ACTIVITES REGROUPEES (voir encadré 1)	Nombre total d'activités En millions	Femmes En %
Gymnastique	5,2	79
Danse	1,3	80
Patinage glace	0,5	71
Equitation	0,9	60
Marche	18,6	57
Natation	15,3	53

Source : enquête MJS/INSEP juillet 2000

- Pratique licenciée :

nd nombre de licences l 2005	Licences femmes	% de femmes
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	522 754	94,1%
Union sportive de l'enseignement du premier degré	413 551	50,0%
F d'équitation	394 760	76,9%
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	363 490	40,4%
FF de tennis	339 002	32,1%
FF de gymnastique	192 229	78,4%
FF de basketball	178 036	39,8%
FF pour l'entrainement physique dans le monde moderne (FFEPM)	158 013	90,1%
F sportive et culturelle de France	148 013	66,1%
FF de judo-jujitsu et disciplines associées	144 279	25,9%
FF de natation	138 165	56,1%
FF de handball	133 799	36,7%
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	130 397	35,0%
FF de la randonnée pédestre	110 112	61,6%
FF de golf	107 262	29,1%

Nous remarquons que la **gymnastique volontaire** prend la plus grosse part avec 94.1% des femmes et la **gymnastique** a 78.4% de femmes, ce qui démontre que la majeure partie des femmes licenciées en club pratique un sport dits « féminin ». Notons tout de même que le public de la gymnastique volontaire reste le plus souvent celui du 3^{ème} âge.

clubs ayant 50% de licences féminines.	Licences féminines	% de femmes
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	522 754	94%
FF de twirling bâton	8 405	92%
FF pour l'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPM)	158 013	90%
FF de danse	43 929	90%
FF de gymnastique	192 229	78%
F d'équitation	394 760	77%
FF de la retraite sportive	31 336	69%
F sportive et culturelle de France	148 013	66%
FF de la randonnée pédestre	110 112	62%
Union nationale sportive Léo Lagrange	24 970	61%
FF de tai chi chuan qi gong	16 983	59%
FF de natation	138 165	56%
FF de sauvetage et secourisme	16 731	51%
Union sportive de l'enseignement du premier degré	413 551	50%

Nous pouvons remarquer une fois de plus que les clubs qui accueillent plus de 50 % de femmes sont des clubs de sport plutôt féminin, comme la gymnastique volontaire, le twirling bâton et l'entraînement physique dans le monde moderne.

Fédérations françaises ayant moins de 10% de licences femmes en 2005	Licences féminines	% de femmes
FF de rugby à XIII	72	1,2%
FF de football	48 502	2,2%
FF de rugby	7 420	3,1%
FF de motocyclisme	2 223	4,7%
FF de motonautique	205	6,2%
FF d'aéronautique	2 844	6,5%
FF de vol à voile	891	8,1%
FF du sport boules	6 503	8,3%
FF de tir	12 307	9,5%
FF de cyclisme	10 247	9,8%
FF du sport automobile	4 480	10,0%

Par contre, en ce qui concerne les **sports dits plutôt « masculin »** comme le rugby, le football ou le motocyclisme, nous constatons que la part des **femmes est de moins de 10%**.

- La place des femmes à la direction du sport :

L'accès des femmes aux postes à responsabilité reste encore très limité. Plus on progresse dans la hiérarchie, moins il y a de femmes

- hiérarchie des fédérations: **6% des présidentes des fédérations françaises** mais aucunes femmes présidentes des fédérations olympiques.
- **30% des conseillers techniques** sont des femmes
- **10% des entraîneurs nationales** sont des femmes
- **4% des directeurs techniques nationaux** sont des femmes.

✓ Le nombre de femmes se raréfie dès que l'on passe du niveau local au niveau national ou internationale.

Au sein des comités départementaux des fédérations sportives

	ANNEE 2006			
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Président	2 282	381	2 663	14%
Trésorier	1 962	682	2 644	26%
Secrétaire général	1 685	946	2 631	36%
Membre de comité directeur	24 837	7 724	32 561	24%
Membre de bureau	10 445	3 405	13 850	25%

2562 comités ont répondu à l'enquête

Les freins à l'accès des femmes à des postes à responsabilité:

Les freins inhérents aux femmes :

- Remise en cause de leur compétence
- La difficile articulation des temps de vie
- L'acquisition des codes sociaux masculins pas n'est évident pour réussir à s'adapter

Les freins inhérents aux structures :

- Les modes de fonctionnement de l'institution sportive
- L'étiquetage des postes à des postes administratifs
- Les modes d'élection

Source : comité national olympique et sportif français.

- De plus, l'accès des femmes aux formations et aux métiers du sport reste encore insuffisant :

Plus le niveau du diplôme s'élève, plus rares sont les femmes.

Parmi les diplômes d'état délivrés en 2003 :

- 55 % des titulaires du BAPAAT sport
- 28% des titulaires du BEES 1er degré
- 26 % du CAEP MNS
- 5 % des qualifications complémentaires
- 14% des titulaires du BEES 2nd degré,
- 0 % des révisions guides haute-montagne

- Mais aussi, les femmes sont moins présentes dans les médias que les hommes:
 - **1% à 25% des articles «sport» sont dédiés aux femmes** avec des articles plus courts dans la presse.
 - Les femmes ne sont pas présentes dans les sports les plus médiatisés (ex: football, formule1...)
 - peu de journalistes femmes, seulement 5% de journalistes sportives femmes, donc la sportive est montrée au travers du regard de l'homme et le critère de «séduction» est encore souvent le plus important!

2) Les femmes et le sport au cœur des quartiers:

Le sport au féminin en Zones Urbaines Sensibles n'a pas de statistiques nationales et n'a donc pas fait objet d'études spécifique. Le sport féminin en banlieue est soutenu de manière différente selon les collectivités mais des actions se réalisent et voient le jour.

Ces actions peuvent amener aux femmes la confiance en soi, un rapport au corps différent et de la convivialité. On se repose plus sur du **loisir que sur de la compétition** et une fois les barrières culturelles et économiques franchies, il y a source de plaisir au sein des quartiers.

En 1980, les politiques se sont intéressées à la pratique sportive des garçons dans les banlieues. Mais en ce focalisant sur cette problématique, la pratique sportive des femmes a été mise à l'écart.

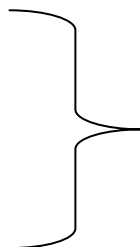
Au jour d'aujourd'hui, on observe 3 fois moins de licenciées dans les zones urbaines sensibles que sur l'ensemble du territoire. La différence est toujours plus grande entre les hommes et les femmes.

Conclusion : Ainsi nous pouvons constater que notre projet s'inscrit dans une problématique large. En effet, outre la difficulté pour les femmes de pratiquer une activité physique et sportive, d'acquérir un poste à responsabilité au sein d'un club, le poids social ne facilite pas l'entrée. Etre une femme dans un milieu sportif majoritairement masculin demande du courage. De plus, cette problématique au sein des quartiers est encore plus fréquente et les femmes sont mises à l'écart dès l'adolescence.

3) La description des femmes par tranches d'âge :

Afin de répondre au plus près, il me parait nécessaire d'établir la description des femmes par tranches pour comprendre au mieux leur fonctionnement. Pourquoi ?

- la situation morphologique
- les besoins
- les attentes
- la situation familiale
- la situation professionnelle



Sont différents à chaque tranche d'âge

C'est ce que nous allons décrire ci dessous :

➤ L'ENFANCE DE 6 A 11 A NS :

a) Croissance staturale et pondérale :

- 3) 5 cm par an
- 4) 2 kg par an
- 5) Amincissement et allongement de la silhouette
- 6) Croissance plus importante des - membres inférieurs : permettant une pratique meilleure de la course et des sauts.
 - membres inférieurs : permettant les fonctions de préhension, de suspension et d'appui.

b) Aspect fonctionnel :

- croissance en taille et en poids régulière
- augmentation sensible du cœur et de l'appareil respiratoire, dans une cage thoracique qui demeure exiguë, d'où un certain gêne fonctionnel
- Bonne contractibilité musculaire.

c) Aspect psychomoteur :

- Période d'épanouissement de tous les gestes naturels à cet âge.
- L'équilibration s'assure
- Amélioration de la coordination segmentaire
- Période de grâce des acquisitions et du contrôle de la forme des mouvements
- L'enfant éprouve de la joie à pratiquer des activités physiques
- Passage progressif du concret à l'image mentale

d) Aspect psychologique :

- Régression progressive de l'égoïsme
- Besoin d'initiative, d'indépendance
- Découverte de la règle du jeu, de la notion de droit et de devoir

e) Aspect social :

- Apparition du désir de compétition
- Attirance progressive vers le milieu extérieur
- Stade de l'organisation du groupe de jeu

f) Conséquences pédagogiques :

- Activités attrayantes faisant appel à la justesse, à la vitesse, à la promptitude de l'exercice

- Exercice de rythme
- Éducation respiratoire et lutte contre mes mauvaises attitudes et postures
- Gout pour l'association au travers de jeux collectifs sans recherche d'endurance
- Pas de développement musculaire excessif et prématuré et limitations d'endurance
- Exactitudes des coordinations dans l'exercice

g) Les attentes / les besoins :

- Découverte du milieu (construction de schéma moteur)
- Sécurité, protection : besoin de repères
- Éducation
- Réponses
- Justice
- Équilibre

h) Orientations de l'éducateur :

- Ludique
- Solliciter leur participation à la création d'exercice
- Il est en développement donc attention aux problèmes de thermorégulation, de besoin biologiques, de cardiovasculaire : séquences courtes et attitudes éducatives
- Collaboration
- Créativité

- ❖ **L'enseignement sportif doit se dérouler de manière ludique et interactive entre les enfants et l'éducateur.**
- ❖ **L'éducateur, dans le cadre de son activité, doit enseigner une harmonie au sein du groupe et doit se positionner en tant que démonstrateur des bonnes manières.**

➤ **LA PRE ADOLESCENCE DE 11 A 13 ANS :**

a) Croissance staturale et pondérale :

- Augmentation rapide de la taille supérieure à l'augmentation du poids
- Augmentation du thorax
- Modification pondérale particulièrement sensible chez les filles

b) Aspect fonctionnel :

- Dysfonctionnement hormonal, troubles de l'appétit, du sommeil et de l'humeur
- Grande fatigabilité, ne gère pas son énergie
- Bouleversements physiologiques profonds
- Développement des capacités cardio-vasculaire
- Dysharmonies fonctionnelles
- Oscillation endocrino-végétative importante

c) Aspect sexuel

- Chez la fille : - augmentation du volume de la poitrine
-apparition des règles

d) Aspect psychomoteur :

- grandes modifications du schéma corporel : mouvements parasites, incoordination passagère et instabilité motrice
- comportement moteur maladroit
- impulsivité ou à l'opposé apathie
- recherche des possibilités d'affirmation motrice

e)Aspect psychologique :

- Libération des manifestations émotionnelles, inquiétudes
- Oscillation entre agressivité et inhibition
- Développement de l'esprit critique, hostilité au conformisme
- Éloignement des valeurs familiales, négativisme, rêverie imaginaire
- Affirmation de soi, euphorie ou dépression, crise anxieuse
- Recherche de l'authenticité et de l'équilibre personnel

f) Aspect social :

- Recherche de l'ami, du petit groupe
- Les idéaux sociaux remplacent l'incertitude personnelle
- Période de transition, réaction d'opposition
- Choix de l'avenir professionnel
- Le sport satisfait l'affirmation de soi
- Développement de la responsabilité, de la solidarité collective
- Ouvert à toutes formes d'expériences : très influençable

g) Conséquences pédagogiques :

- Apprentissage technique possible
- Ne pas forcer, ne pas heurter mais inciter
- Danger de la compétition qui peut aboutir à l'échec et à la démotivation au lieu de l'affirmation de soi
- Responsabiliser tout en étant à l'écoute, prudent
- La pratique sportive visera surtout la maîtrise des émotions et le perfectionnement des qualités motrices déjà acquises.
- Privilégier la coopération au sein du groupe
- Favoriser la notion de progrès individuel
- S'efforcer d'être non-directif et de susciter plus de responsabilités de la part des adolescents

h) Les attentes / les besoins :

- Ils sont en attentes de propositions construites
- Besoin d'encadrement et recherchent la proximité des adultes.

i) **Orientations de l'éducateur :**

- Ne pas développer de façon prématurée la force musculaire ni le travail en résistance
- Attention aux subites fatigues
- Dédramatisation des situations conflictuelles
- Veiller à l'hygiène corporelle et alimentaire
- Période d'indisponibilité motrice relative
- Organisation contrôlée de la compétition sportive
- Recherche du progrès individuel
- Développement de la coopération au sein du groupe
- Accroître progressivement la prise de responsabilité en s'efforçant d'améliorer l'image que l'on peut avoir de soi
- Adaptation pédagogique continue

❖ **L'éducateur doit être vigilant au niveau du comportement des pré-adolescents et apaiser les tensions.**

❖ **De plus, il doit mettre en valeur les progrès individuels en utilisant la coopération au sein du groupe mais en évitant de les confronter de manière trop brutale à la compétition.**

L'investissement des pré-adolescents sur Echirolles :

A titre d'exemple :

	Atouts sport : toussaint 2008 février 09/pâques 09		Ecole municipale des sports	
TOTAL	210		862	
GARCONS	151	71.9%	456	52.90%
FILLES	59	28.1%	406	47.10%

En ce qui concerne *Atouts sport*, nous constatons que la part des **filles** est assez faible avec 28.10% contre **71.10%** pour les **garçons** de 11/13 ans.

Pour *l'école municipale des sports*, la différence se ressent moins : **52.90%** des **garçons** participent contre **47.10%** des **filles**.

Source : service des sports de la ville d'Echirolles

LES SPORTS LES PLUS PRATIQUES PAR SEXE					
RANG	Activités Sportives pour les garçons	% des jeunes qui la pratiquent	rang	Activités Sportives pour les filles	% des jeunes qui la pratiquent
1	Football	36%	1	Dance	23%
2	Handball	7.4%	2	Gymnastique	8.7%
3	Basket-ball	5.9%	3	Natation	8.4%
4	Rugby	4.5%	4	Handball	7.7%
5	Athlétisme	4.5%	5	Volley ball	5.6%
6	Tennis	4.2%	6	Equitation	4.9%
7	Rink-hockey	3.4%	7	Basket-ball	4.9%
8	Water-polo	3.5%	8	Tennis	4.5%
9	Judo	2.5%	9	Badminton	3.5%
10	Badminton	2.3%	10	athlétisme	2.4%
11	escalade	2.3%	11		

Nous remarquons que les 3 premiers sports pratiquer par les filles sont des sports dits plutôt féminin et qu'ils sont individuels comme la danse (23%), la gymnastique (8.4%) et la natation (8.4%). Le sport collectif arrive en 4^{ème} position avec seulement 7.7% de pratiquantes.

LES SPORTS LES PLUS PRATIQUES PAR CLASSE					
Rang 6ème	Activités sportives	% des 6èmes	Rang 5ème	Activités Sportives	% des 5 ^{èmes}
1	Football	22.2%	1	Football	24.%
2	Dance	13%	2	Dance	10.8%
3	Handball	6.7%	3	Handball	9.4%
4	Basket-ball	6.7%	4	Natation	4.7%
5	Tennis	5.5%	5	Tennis	4.2%
6	Natation	3.8%	6	Gymnastique	4.2%
7	Badminton	3.8%	7	Basket-ball	4.2%
8	Gymnastique	3.4%	8	Volley-ball	3.8%
9	Volley-ball	2.9%	9	Badminton	3.3%
10	escalade	2.9%	10	Rugby	2.8%
11	athlétisme	2.9%	11		

➤ L'ADOLESCENCE DE 14 A 17 ANS :

a) Croissance staturale et pondérale :

- Stabilisation de la croissance en taille
- Développement pondéral encore important
- La croissance porte essentiellement sur le thorax
- Stade des proportions harmonieuses

b) Aspect fonctionnel :

- Thorax large, ce qui entraîne une grande aisance cardio-respiratoire
- Ralentissement du rythme cardiaque de même que de la fréquence respiratoire
- Affinement du geste chez la fille, recherche de l'aisance et de la grâce
- Amélioration des synergies fonctionnelles
- Stabilité des réactions nerveuses et humorales

c) Aspect sexuel :

- Les caractères sexuels s'affirment
- Capacité totale de la reproduction
- Premières expériences sexuelles

d) Aspect psychomoteur :

- Économie et efficacité motrice
- Accroissement du contrôle moteur
- Développement des coordinations spécifiques
- Aptitudes aux enchainements moteurs les plus variées
- Grande capacité d'attention et d'activation
- Meilleur ajustement gestuel dans le sens de la précision

e) Aspect psychologique :

- Périodes des perceptives et découverte de l'avenir
- Disparition progressive de l'introversion de l'âge précédent
- Recherche de l'adulte pour son expérience technique
- Aspiration à une vie sentimentale
- Acquisition de l'autonomie dans le cadre des loisirs
- Créativité

f) Aspect social :

- Désir d'association en vue d'un but commun
- Attrait pour la vie de groupe
- Disponibilité plus grande pour les intérêts sociaux

g) Conséquences pédagogiques :

- La compétition à cet âge, mal organisée, peut présenter des dangers

- La pratique sportive visera surtout la maîtrise des émotions et le perfectionnement des qualités motrices déjà acquises
- Les séances seront inscrites dans une progression, seront minutieusement dosées et feront prédominer l'aspect qualitatif
- Privilégier la coopération au sein de groupe
- Favoriser la notion de progrès individuel
- S'efforcer d'être non-directif et de susciter plus de responsabilité de la part des adolescents

h) Attentes et besoins :

- Identitaire
- Auto-construction, attention à la bienveillance
- Repère
- Groupe de pairs
- Ami intime
- Limites
- Liberté
- Engagement envers une cause

i) Orientations de l'éducateur

- Développement de la résistance, mais de façon dosée
- Possibilité d'efforts répétés
- Préparation physique en vue d'obtenir des résultats
- Travail musculaire plus intense
- Développement d'une motricité fine pour une meilleure efficacité du geste
- Amélioration de la communication, de l'expression et élaboration d'une plus grande efficacité collective
- Renforcement de l'image de soi au profit d'un désir de réalisation
- Nécessité de freiner, tout en laissant libre cours au goût de la compétition, la multiplication incontrôlée des efforts importants et des fatigues excessives

❖ **L'éducateur doit, via la pratique sportive, aider à la construction identitaire de l'adolescent pour qu'il devienne plus autonome et responsable. La sociabilisation à l'adolescence est une étape très importante pour qu'il puisse se réaliser dans de bonne condition.**

➤ LE JEUNES ADULTE DE 18 A 25 ANS

a)Aspect fonctionnel

- Le thorax s'élargit ce qui entraîne une plus grande aisance respiratoire
- Le rythme cardiaque se ralentit de même que la fréquence respiratoire
- Augmentation de la puissance due au développement rapide et important de la masse musculaire

b) Aspect psychomoteur :

- Possibilité accrue du contrôle du mouvement
- Coordination spécifique et aptitude aux enchainements moteurs les plus variés
- Grande capacité d'attention et d'activation

c) Aspect psychologique :

- Volonté de se réaliser, d'entreprendre
- Volonté d'investissement relationnel
- Socialisation de l'agressivité
- Découverte de l'avenir
- Besoin de modèles sociaux

d) Aspect social :

- Désir d'association en vue d'un but commun
- Recherche de l'adulte pour son expérience technique
- Recherche d'une vie sentimentale
- Besoin de prise de responsabilité
- Requier l'aide de l'adulte pour se procurer des moyens de réalisation et non plus se voir assigner des contraintes

e) Conséquences pédagogiques :

- Possibilité d'un travail varié et intensif
- Aboutissement des objectifs éducatifs et sportifs
- L'éducateur ne peut avoir une action efficace et heureuse que s'il trouve le moyen d'associer les jeunes à l'organisation des activités sportive dans le cadre d'une véritable collaboration

f) Attentes et besoins :

- Identitaire
- Auto-construction, attention à la bienveillance
- Repère
- Groupe de pairs
- Ami intime
- Limites
- Liberté
- Engagement envers une cause

g) Orientations de l'éducateur :

- Motivation d'affiliation
- Référent pour les confidences
- Diminution des attentes en matière de résultats

- ❖ Pour les adultes, l'éducateur doit engager une pédagogie participative et active c'est-à-dire que le public doit être actif au sein de la séance, du cycle et avoir des responsabilités.

➤ ADULTE DE 25 ANS ET PLUS :

a) Constats :

- Une **augmentation quantitative** des pratiques physiques adultes :
 - Liée à l'**acculturation du sport** dans notre société, sa valorisation dans le domaine économique.
 - Liée à l'évolution du concept de **santé** et à l'**attention apportée au corps**.
- Une **massification** (différente de la démocratisation, en ce qu'elle concerne toutes les catégories socioprofessionnelles).

b) Des constats qualitatifs : la diversification

- Des sports nouveaux
- Des disciplines nouvelles
- Des modalités nouvelles

c) Dans des directions opposées :

- Esthétisation (glisse, harmonie)
- Écologie (appropriation d'espaces vierges)
- Ascétisme (aventure, exploits de l'impossible, marathons, triathlon...)
- « Féminisation » de l'ensemble des pratiques en mêmes temps qu'appropriation par les femmes des sports traditionnellement masculins.
- Augmentation de la durée des « cycles de vie sportifs »
 - Cumul de l'augmentation de la durée de la vie et de l'évolution des mentalités.

d) Les tendances d'évolution :

- **Personnalisation** : lutte contre l'anonymat
- **Écologisation** : recherche de l'espace vierge
- **Technologisation** du matériel et **spécialisation** des tenues.

e) les CSP supérieures, moteur des évolutions :

- la pratique individuelle, en espace libre avec matériel sophistiqué, correspond aux pratiques d'escapade des citadins de CSP supérieurs, ainsi qu'à la tendance générale de notre société : libéralisme, consumérisme...
- la nature, complice de jeux esthétiques, correspond à des aspirations des CSP à fort capital culturel.

- La re-cr ation citadine des pratiques de pleine nature : murs d'escalade, parcours de sant , piscines multiples...
- L'appropriation qualitative des pratiques physiques dans des orientations esth tiques, douces, d'entretien, de « forme/formes » est le fait prioritaire des femmes et d'hommes de CSP sup rieurs.

f) des attentes diversifi es :

- Des attentes personnalis es :
- En r action   une vie citadine encadr e
- Une pr f rence pour les structures priv es (ou l libert  est plus visible) aux d pens des structures sportives associatives classiques.

Il s'agit donc de cr er cette personnalisation

- Recherche d'un mode ludique et r cr atif, o  les relations et la convivialit  comptent.
- Organiser la convivialit .

g) Un d sir d'imm diat t  :

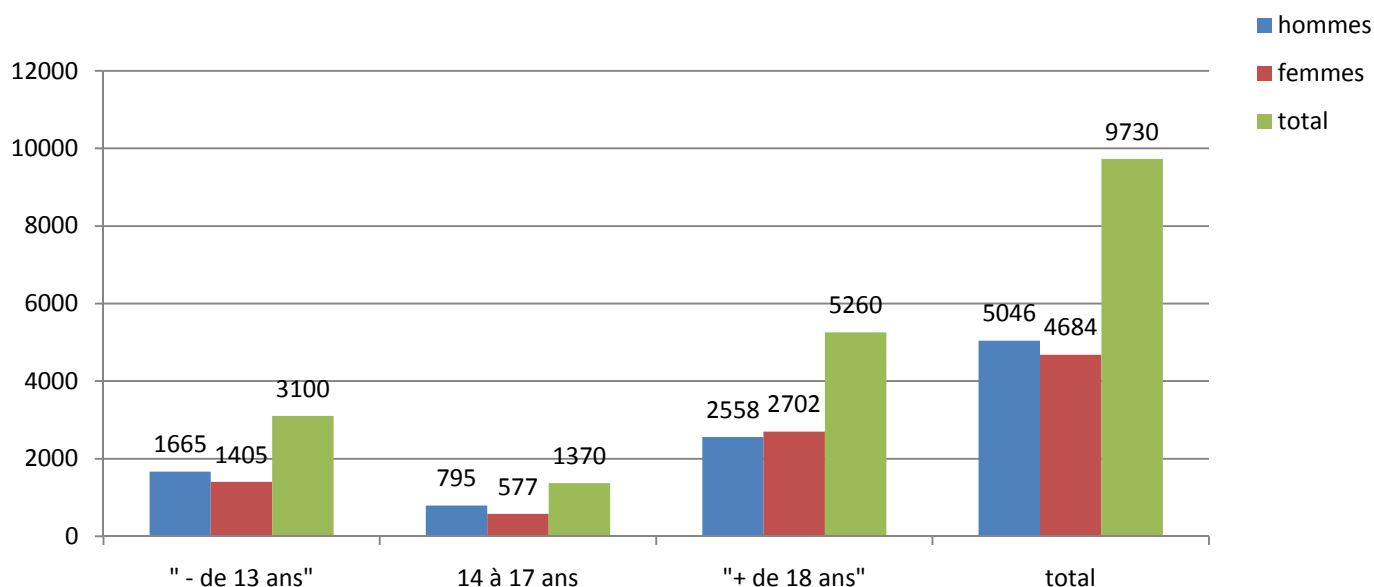
- Appropriation active et courte de la technique, vers d'autres plaisirs
- Ce n'est pas la technique qui compte, elle est moyen d'autonomie
- Trouver une nouvelle utilit    l' ducateur
- N cessit e pour l' ducateur de se d centrer de son propre v cu sportif pour correspondre aux attentes, diff rentes des siennes, de ses clients.

Conclusion :

- **l'enseignement aux sportifs adultes doit  tre envisag  en termes de produit qui doit correspondre   la demande.**
- **Il appartient aux professionnels dont la discipline encadr e est en d clin de s'interroger sur une ad quation de leur offre, et de s'imaginer une nouvelle utilit .**

4) la répartition des pratiquants par âge, sexe

Répartition des pratiquants par sexe et âge :



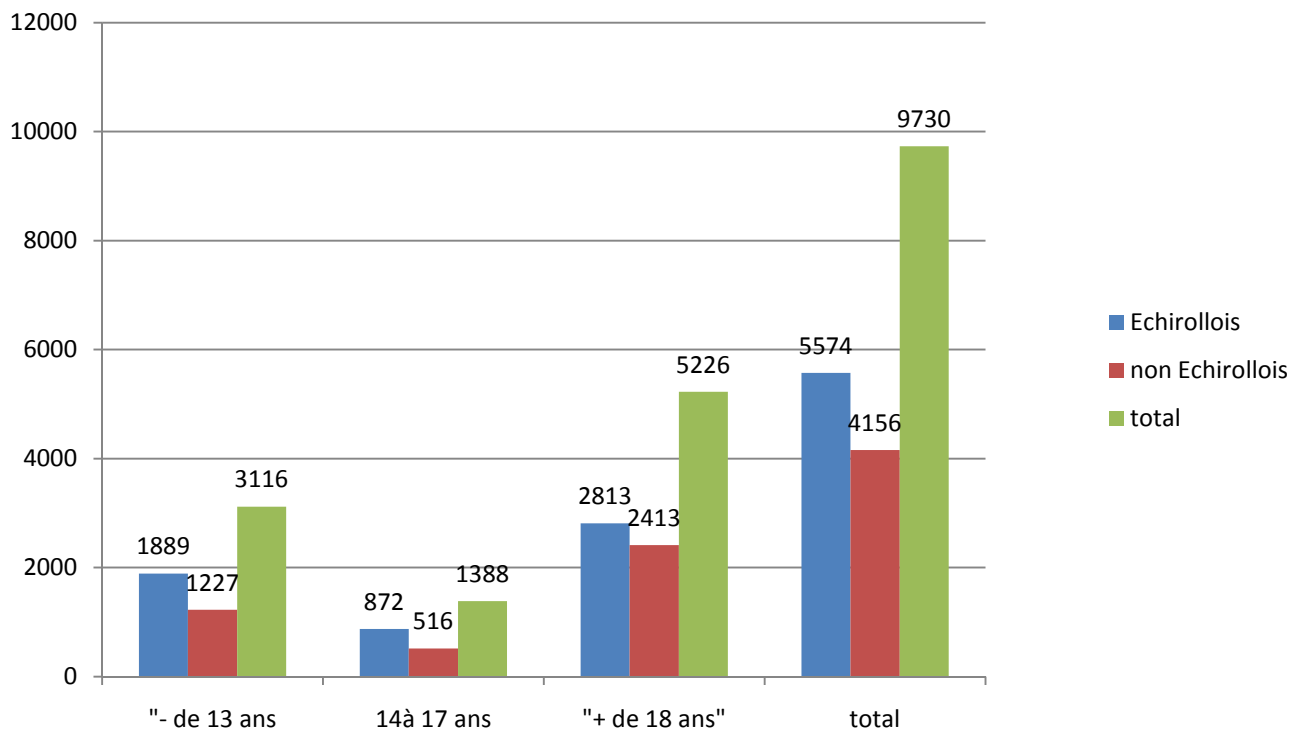
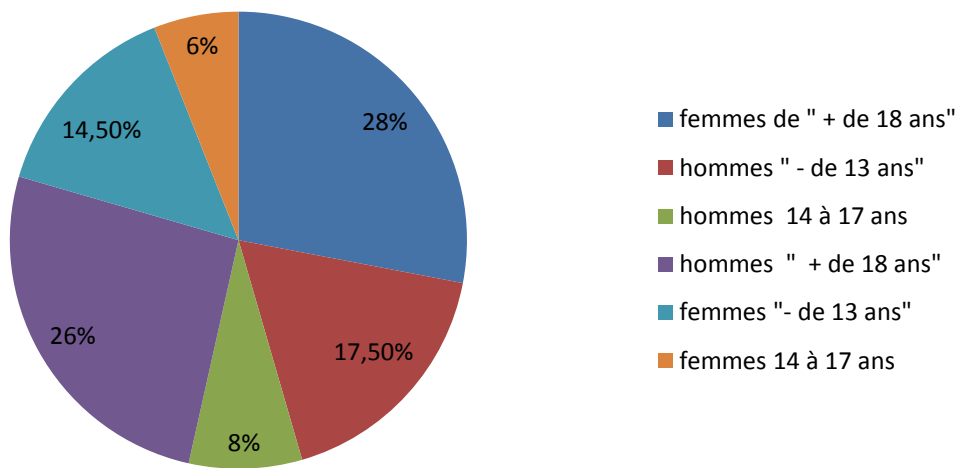
- Le nombre de sportifs représente 30% de la population totale Echirolloise.
- Parmi les pratiquants sportifs, on note que les moins de 18 ans comptent 46% de la population sportive, ce qui est loin d'être négligeable dans la mesure où les 0-24 ans comptent pour 32% de la population.
- Les hommes sont en majorité avant l'âge de 18 ans (56%) alors que la tendance s'inverse après 18 ans.
- En outre, il faut rappeler que nos chiffres sur le taux de pratiques ne tiennent pas compte des nouveaux lieux de pratiques et des nouveaux sports urbains non-organisés.

➤ **Nous constatons que la part de public masculin est majoritaire pour les – de 13 ans et les 14 à 17 ans. Les femmes sont un peu plus nombreuses pour les + de 18 ans.**

Le nombre total d'adhérents dans les associations sportives Echirolloise est de 9730 :

- 4 684 sont des femmes (48%)
- 5 046 sont des hommes (52%)

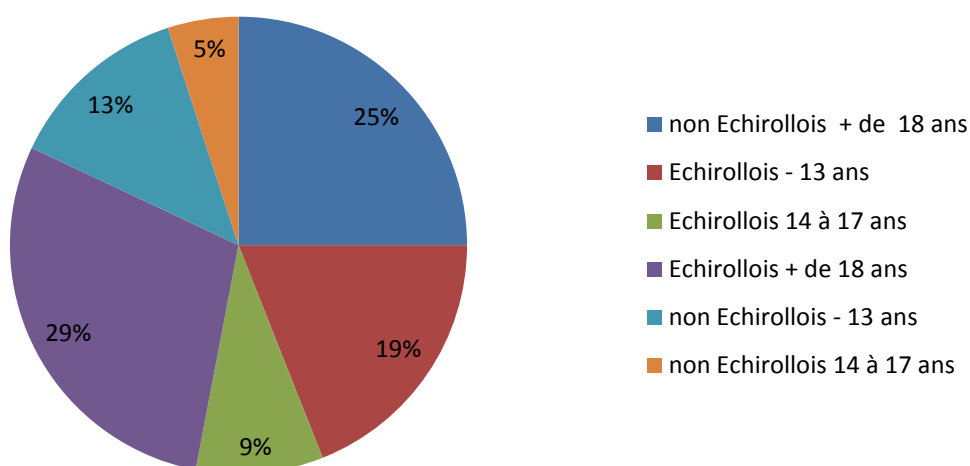
répartition par sexe et par âge en %



A la lecture du graphique ci-dessus, il apparaît qu'un grand nombre d'adhérents n'habitent pas Echirolles (43%). Les Echirollois restent cependant majoritaires dans toutes les tranches d'âges. L'écart de ce flux migratoires est-il particulière à Echirolles ?

L'analyse de plusieurs communes en région parisienne mais aussi dans le bassin de vie Mulhousien (BRUNET Robert, diagnostic territorial de l'offre sportive commune de Lutterbach, DDJS du Haut Rhin, Mars 1998) montre qu'il n'en est rien. Les taux sont sensiblement les mêmes. En effet, la politique sportive grenobloise en matière d'installations sportives de proximité, mais aussi de haut niveau ne peut répondre à toutes les exigences et à tous les besoins de ses habitants. Ces derniers semblent trouver leur compte dans les clubs de la périphérie dont Echirolles est la première ville après Grenoble. En sens inverse, l'offre des prestations et des installations sportives de Grenoble favorise le reflux de la périphérie vers le centre (patinoires, clubs de haut niveau...).

répartition Echirollois/ non Echirollois en %



La répartition des pratiquants par âge et sexe :

TOP 10 JEUNES – 13 ANS				
	% dans le total	Nom de l'association	Effectif	% cumulé
1	1.59%	E.M.S	791	25.52%
2	3.17%	Nautic club	350	36.81%
3	4.76%	F.C.E	265	45.35%
4	6.35%	Etrier	265	53.90%
5	7.94%	A.L.E Ski	138	58.35%
6	9.52%	A.L.E Judo	135	62.71%
7	11.11%	A.L.E Danse	107	66.16%
8	12.70%	A.L.E Tennis	97	69.29%
9	14.29%	Collège L.Lumière	92	72.26%
10	15.87%	A.L.E Gym	87	75.06%

- L'E.M.S arrive largement en tête avec 25% des effectifs.
- Hormis le football, on voit que les – de 13 ans pratiquent plus de sports individuels.

TOP 10 JEUNES – 14 à 17 ANS				
	% dans le total	Nom de l'association	Effectif	% cumulé
1	1.59%	Nautic club	140	10.22%
2	3.17%	F.C.E	127	19.49%
3	4.76%	Etrier	109	27.45%
4	6.35%	A.L.E Danse	83	33.50%
5	7.94%	A.L.E Basket	76	39.05%
6	9.52%	Lycée M. Curie	69	44.09%
7	11.11%	A.L.E Tennis	62	48.61%
8	12.70%	A.L.E Hand	58	52.85%
9	14.29%	Surieux Football	48	56.35%
10	15.87%	A.L.E Rugby	46	59.71%

- Les sports collectifs font leur entrée dans les statistiques mais hormis le football, les sports individuels restent en tête.
- On constate que 20% des pratiquants de cette tranche d'âge pratiquent dans 3 % des associations Echirolloises : le Nautic club et le Football Club de Surieux.

TOP 10 JEUNES + de 18 ans				
	% dans le total	Nom de l'association	Effectif	% cumulé
1	1.59%	Nautic club	840	15.97%
2	3.17%	Gym Volontaire	840	31.94%
3	4.76%	M. Evasion	293	37.51%
4	6.35%	A.L.E Tennis	194	41.20%
5	7.94%	F.C.E	132	44.28%
6	9.52%	A.L.E Danse	143	47.00%
7	11.11%	A.L.E Escalade	142	49.70%
8	12.70%	M.J.C Picasso	140	52.36%
9	14.29%	A.L.E Badminton	126	54.75%
10	15.87%	A.L.E Triathlon	118	57.00%

- On note l'entrée en force des associations proposant des activités sportives de loisir pour les + 18 ans.
- Le Nautic club se maintient car il offre aussi une section aquagym et des créneaux natation loisirs.
- L'A.L.E restent présente par des disciplines individuelles et ludiques.

Globalement, les données enregistrées à Echirrolles suivent les évolutions du sport dans la société française : déclin de la pratique sportives chez les adolescents et fonction loisirs et sports individuels chez les + de 18 ans.

Répartition par sexe :

TOP FEMMES				
	% dans le total	Nom de l'association	Effectif	% cumulé
1	1.59%	Nautic club	1000	21.35%
2	3.17%	Gym Volontaire	739	37.13%
3	4.76%	Etrier	378	45.20%
4	6.35%	E.M.S	348	52.63%
5	7.94%	A.L.E Danse	294	58.90%
6	9.52%	M. Evasion	206	63.30%
7	11.11%	A.L.E Hand	130	63.73%
8	12.70%	A.L.E Tennis	129	68.51%
9	14.29%	A.L.E Gym	114	70.82%
10	15.87%	A.E.D.E	108	73.57%

- La concentration des femmes dans les 10 premières associations est plus importante que chez les hommes puisque 73% d'entre elles se trouvent dans 16% des structures.
- La pratique du loisir sportif est majoritaire et elles sont plutôt tournées vers une pratique individuelle puisqu'un seul sport collectif, le hand ball, est présent dans le classement.
- On note l'importance des disciplines exclusivement féminine comme la danse ou la gym et gym volontaire.

TOP HOMMES				
	% dans le total	Nom de l'association	Effectif	% cumulé
1	1.59%	F.C.E	549	10.88%
2	3.17%	E.M.S	443	19.66%
3	4.76%	Nautic Club	330	26.20%
4	6.35%	A.L.E Tennis	224	30.64%
5	7.94%	A.L.E Rugby	200	34.60%
6	9.52%	A.L.E Ski	179	38.15%
7	11.11%	Surieux Foot	179	41.60%
8	12.70%	A.L.E Judo	174	45.14%
9	14.29%	A.L.E Basket	142	0.48%
10	15.87%	M.J.C Picasso	130	0.50%

- Le sport de compétition est omniprésent chez les hommes et notamment des sports de contacts, qui restent un des derniers bastions de la pratique masculine.
- Les sports collectifs sont majoritaires et l'on compte 3 associations de football dans les 10 premières (F.C.E, Surieux foot et M.J.C Picasso).
- Le F.C.E et l'E.M.S comptent chacun 10% des pratiquants masculins, dont l'effectif se répartit après de manière régulière dans les autres associations sportives.

C) Justification : en quoi le projet « Allez les filles » est utile à ce public ?

Tout d'abord en préambule, je tiens à expliquer pourquoi je ne vise pas les catégories d'âge suivantes : 6/11 ans et 11/13 ans.

- 6/11 ans : les filles pratiquent du sport obligatoirement à l'école et 19% sont inscrite à l'école municipale de sport d'Echirolles. Les parents veillent à ce que leurs filles pratiquent un sport ainsi que l'éducation nationale.
- 11/13 ans: 45.30% pratiquent une activité sportive sur l'année : 17.50% sont adhérentes aux associations d'Echirolles.

Je ne me pencherais pas plus sur ces tranches d'âge car nous arrivons encore à les toucher et à les sensibiliser. La mixité à cet âge ne pose pas encore trop de problème et les éducateurs sont connus par les parents ce qui instaure un climat de confiance plus rapide.

En ce qui concerne les adolescentes (14/17 ans), les jeunes adultes (17/25 ans) et les adultes (25ans et plus), nous savons avec le diagnostic vu précédemment que les femmes pratiquent très peu de sport et qu'elles souffrent beaucoup plus du chômage dans les quartiers populaires.

Aujourd'hui, 64% des femmes pratiquent une activité sportive contre 79% des hommes et les femmes n'ont qu'1/3 des 16 millions de licence en France. Et dans les zones urbaines sensibles, on observe 3 fois moins de licenciées que sur l'ensemble du territoire et à l'inverse un taux de chômage beaucoup plus élevé. Sur Echirolles, la problématique est identique.

Je pense ainsi orienter mes actions sur le secteur de la Villeneuve

Pourquoi Villeneuve:

- 41% des 0/24 ans habitant ce secteur
- une forte majorité de femmes habitent ce secteur :
 - 1701 femmes de 0/19 ans,
 - 441 de 20/24 ans
 - 1363 des 25/39 ans.
- le taux de chômage le plus élevé se situe dans ce secteur avec :
 - **21.88%** contre 13.27% pour le centre-commanderie et 15.89% pour Ouest.

« Allez les filles » vise un public particulier, les femmes de quartier (Villeneuve, village II). Elles sont donc issues de quartiers populaires, référencés par le contrat urbain de cohésion sociale de la Métro qualifiés de zone urbaine sensible. Leurs caractéristiques révèlent, pour certaines, une situation de désocialisation prononcée qui nécessite un accompagnement.

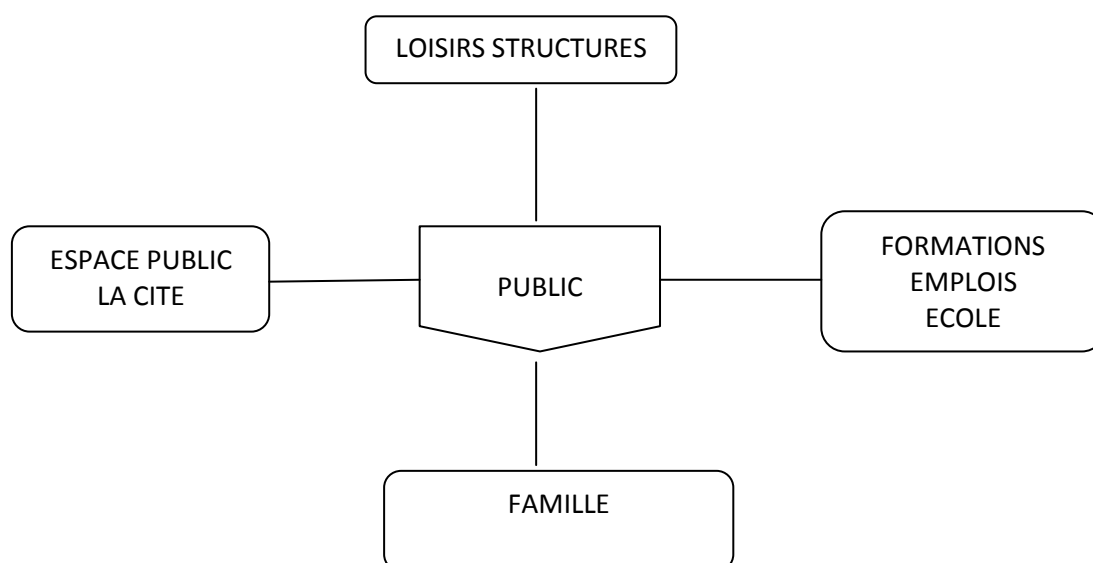
Ce projet « Allez les filles » est mené par le service des sports qui a pour but d'apporter une aide éducative et la socialisation par le sport.

Elle s'articule autour de trois axes :

- Retour/initiation à la pratique sportive
- Insertion professionnelles
- Implication/prise de responsabilité dans le cadre de la vie de la cité.

Ces trois axes respectent la logique des différentes sphères de socialisation :

Cela désigne les processus par lesquels les individus s'approprient les normes, valeurs et rôles qui régissent le fonctionnement de la vie en société. Elle a deux fonctions essentielles : favoriser l'adaptation de chaque individu à la vie sociale et maintenir un certain degré de cohésion entre les membres de la société.



1) Axe 1 : Pourquoi la pratique sportive est utile à ce public ?

L'activité sportive doit être considérée comme un moyen d'ancrage dans la société, un outil pour accrocher les adolescentes et adultes, pour leurs donner des repères. Nous savons que les femmes issues de quartiers sensibles sont moins sportives que sur l'ensemble du territoire ce qui impliquent aussi une désocialisation. L'activité sportive n'est qu'un support pour apprendre à créer des liens sociaux, à se sociabiliser avec les autres habitantes du même quartier voir avec des Echirolloises d'autres secteurs (cf. axe 3).

- Le rapport à autrui étant problématique, il est nécessaire de replacer l'adolescent et les adultes dans un contexte où la collaboration avec l'autre, l'investissement dans un collectif est valorisé et valorisant. La plupart des sports collectifs sont à même de proposer ce type de fonctionnement. De plus, grâce à la pratique sportive, la notion de solidarité rentre les sportives ainsi que la notion de respect mutuel pourra se développer et s'ancrer dans les mentalités.
- Le comportement de ce public est souvent axé sur la violence. Quelle soit physique, verbale ou les deux, elle est omniprésente dans les rapports à autrui, qu'elle soit adolescentes ou adultes parfois. Exacerbée par une situation difficile, il convient de la canaliser, tout du moins de la réguler. En ce sens, la pratique sportive correspond tout à fait à un schéma de violence contrôlée, régulée. On justifie ici le rôle de ces pratiques comme premier support utilisé dans le projet.
- Le sport féminin permet de **lutter** aussi contre les **représentations sociales** : sport/femmes pour ainsi essayer de faire évoluer ou changer les mentalités dans les quartiers de la part des hommes mais aussi des femmes elles-mêmes.
- Le sport est nécessaire pour des **questions sanitaires** c'est à dire il aide à lutter contre l'obésité de plus en plus fréquent chez les adolescentes. A cet âge, le développement pondéral est encore important et le sport aide à réguler ce changement. Il est important que ce soit pour les adolescentes ou les adultes d'apprendre à prendre soin de son corps et de sa santé.
- La construction de son identité et le rapport à autrui se base sur la **maitrise de ses émotions**, la **confiance en soi** ainsi qu'avec **l'affirmation de soi**. La pratique d'une activité physique et sportive, quelle soit collective ou individuelle aide à se canaliser et à obtenir ces résultats.
- La formulation critique s'est maintenant développé de manière importante, ce qui facilite, chez l'adolescent, l'analyse et l'établissement de relation de cause à effet. Ils sont donc capables d'établir des liens, de comprendre les connexions entre les idées, des concepts. On pense ici, à leur faculté à dresser un parallèle entre les règles sportives, leur comportement dans un cadre sportif et les règles de vie citoyenne : la loi.

- La découverte de nouvelles pratiques sportives permet aussi de perfectionner les qualités motrices déjà acquises et de les perfectionner. Cet aspect est important pour le développement physique mais aussi pour le psychique : avoir un corps qui fonctionne correctement facilite son avenir professionnelle, relationnelle et personnel.
 - Désireux de s'émanciper, en tout cas de trouver sa place auprès des adultes, l'adolescent est désireux de se responsabiliser, de gérer sa pratique. Par le biais de l'auto-arbitrage, le projet atteint ses objectifs.
- J'ai décrit ici, quelques points essentiels, qui selon moi permettent de prouver que ce projet ne peut avoir qu'une résonance positive chez ces jeunes ou adultes, notamment dans son axe d'apprentissage des règles de vie citoyenne par le biais d'initiation multisports. Toujours dans ce cadre, il convient d'ajouter que pour tout sport, il existe des règles. La règle devient, pour l'adolescent ou le jeune adulte, un moyen de franchir une limite (donc de grandir). Ainsi, la règle rassure et son utilité est tangible immédiatement. Autre facteur important l'adolescent et l'adulte verra en l'intervenant le garant du règlement, le régulateur, son rôle sera donc compris et apprécié, ce qui facilitera d'autant ses interventions auprès du public.

2) Axe 2 : Pourquoi l'insertion professionnelle est utile à ce type de public ?

- Le taux de chômage féminin à Echirolles est de 19% et vu l'inégalité des classes sociales, les chances d'aller dans un enseignement supérieur reste moins accessible au sein des quartiers ainsi que l'accessibilité au travail. De ce fait, il me semble nécessaire de pouvoir tisser des liens (grâce à l'axe 1) avec ce public féminin pour pouvoir les accompagner et les diriger vers des structures professionnelles. Notre rôle donc sera de les accompagner socialement c'est à dire d'accompagner une personne ou un groupe de personne en l'aidant ou en les aidant à réaliser un projet personnel ou collectif.
 - Selon le DIV (ministère du logement et de la ville) en 2000, la médiation sociale est un « processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne dans laquelle un tiers impartial est indépendant, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions afin de les aider à améliorer une relation ou de régler les conflits qui les opposent ».
- Nous devons faciliter la vie quotidienne de ce public et l'obtention d'une formation ou d'un travail en fait partie car l'insertion professionnelle est « analyser en tant que processus de construction identitaire » propos de Demazière et Dubar (1997).
- Les conditions de vie, de santé, de logement, les relations sociales et familiales se dégradent au fur et à mesure que la précarité avance. Il donc nécessaire d'apporter du soutien et une aide à ce public pour améliorer ces conditions de vie.

- L'école et les formations sont les premiers lieux où se construit l'égalité entre les femmes et les hommes et représentent des éléments essentiels : pour l'égalité professionnelle, au travers de l'orientation professionnelle et de la mixité, pour l'apprentissage de la citoyenneté et pour les femmes issues de l'immigration, au travers d'une véritable culture de la laïcité, et de la transmission des valeurs de la République. ces notions sont importantes au sein des quartiers, les femmes ont le droit de connaître leur droit et de pouvoir s'émanciper si elles le désirent..
- Il est donc nécessaire de les accompagner dans les structures adaptées à leurs besoins avec des problématiques différentes : la mission pour l'emploi pour les adolescentes ou jeunes adultes (16-25 ans) qui veulent trouver une formation et la maison pour l'emploi pour les adultes (+ de 25 ans). Ces structures professionnelles pourront les aider à se projeter dans un avenir et leur donner la possibilité de se créer une situation professionnelle concrète, ce qui n'est pas le cas au sein des quartiers dits « sensibles ».

3)Axe 3 : pourquoi l'implication des femmes au sein de la vie de la cité est-il utile ?

- Grâce aux deux axes précédents, le public se sera déjà préparé à être responsabiliser. Cet axe permettra à leur faire prendre une part active au sein de la cité par le biais des institutions : milieu scolaire, centres sociaux, milieu associatif (sportif, culturel ou de quartier), milieu politique ou maison de l'égalité femmes/hommes. Elles pourront participer et/ou créer des projets pour faire vivre leur quartier et leur ville. Nous savons que les femmes et les jeunes filles ont une condition de vie difficile au sein des quartiers « sensibles ». De plus, 20 % des femmes âgées de 15 à 29 ans déclarent se sentir, souvent ou de temps en temps, en insécurité dans leur quartier. Cette adhésion aux structures permet de changer leurs conditions de vie et celles de leur environnement.
- De plus, cette implication favorise la sociabilisation et à l'adolescence, le désir d'association en vue d'un but commun et l'attrait pour la vie de groupe est une caractéristique donc il faut leur donner l'opportunité de pouvoir assouvir ses attentes, en plus de l'école évidemment pour celles qui sont encore scolarisées.
- Pour les jeunes adultes, la volonté de se réaliser, d'entreprendre ainsi que la volonté de l'investissement relationnel pourra se développer et de cette manière, elles pourront se bâtir autour de la construction d'un projet. De plus, ces démarches collectives peuvent leur permettent de compenser leur faiblesses et leurs fragilités individuelles par une dynamique collective en mutualisant les compétences, pour résister aux pressions.
- Nous savons qu'un des freins à l'initiative citoyenne est celui de la légitimité et de la reconnaissance de la femme : les femmes immigrés en situation de précarité ou de pauvreté, dans une relative invisibilité,

sont rarement prises au sérieux. C'est pour cela qu'il me semble utile de les accompagner dans leurs démarches car ces initiatives représentent une valorisation positive des savoirs et permettent de sortir des expériences négatives des situations d'échec et d'exclusion. Dans ces actions, les femmes peuvent retrouver leur dignité, leur légitimité, une place sociale reconnue qui peuvent leur permettre de se projeter de manière positive dans l'avenir.

D) l'origine du projet, les objectifs recherchés :

1) l'origine du projet :

En septembre 2008, en réponse à l'appel à projet de la fondation de France se nommant « Allez les filles », concernant les jeunes filles de territoires sensibles ou isolés et leur insertion par la pratique d'activités sportives, un groupe constitué de la maison pour l'égalité femme/homme, du musée Géo Charles, du service des sports, du service jeunesse se réunissent et montent un projet sur Echirolles. Cet appel à projet permet de mobiliser les jeunes sur les enjeux de mixité, d'intégration, de civisme, de prévention et de santé. De plus, il veut aussi miser sur l'implication des jeunes eux-mêmes dans l'organisation et la pratique de ces activités pour qu'ils deviennent acteurs et non plus seulement consommateurs de projets. Mais ce projet n'a pas été retenu par la fondation de France du fait qu'il n'est pas porté par une association ou un groupe de fille mais par une collectivité.

Donc ce groupe de projet a décidé de prendre une autre voix et en janvier 2009, une fiche CUCS a été remplie et déposée par le service jeunesse et qui a obtenu des financements pour l'avancement de ce projet.

2) les objectifs du projet :

Les 3 axes :

- **Retour/initiation à la pratique sportive**
- **Insertion professionnel**
- **Implication /prise de responsabilité dans le cadre de la vie de la cité**

Axe 1 : Retour/initiation à la pratique sportive.

Les étapes : après avoir défini le public et ses besoins je vais expliquer comment je compte aborder ce projet.

- **Étapes 1** : Cycle d'initiation sportif :
↓
 - en s'appuyant sur une interaction /un échange/ une participation avec le public concernant l'évolution des activités et leur type.
- **Étapes 2** : Fidélisation du public/ maintien et accroissement du nombre de participantes :
↓

- En s'appuyant sur les feed back, les retours socio-cognitifs, travail sur les comportements.

- **Étapes 3** : Appropriation des savoir être permettant l'entrée dans les axes 2 et 3.

Axe 2 : insertion professionnelle pérenne :

- **Étapes 1** : repérage-émergence

- Par le biais d'un contact récurrent avec l'éducateur sportif incitation à l'échange

- **Étapes 2** : synergie-contact

- À l'aide de la mobilisation du public, de la mise en route de son projet.

- **Étapes 3** : accompagnement-planification

- L'éducateur doit être présent pour le public tout au long de son accompagnement et l'aider au bon déroulement de son projet

Axe 3 : Implication /prise de responsabilité dans le cadre de la vie de la cité

- **Étapes1** : découverte des acteurs/structures de proximité

- Par le biais d'un accompagnement, de l'échange avec le public

- **Étapes 2** : adhésion aux structures

- Responsabilité du public

- **Étapes 3** : prise de responsabilité

II) ORGANISATION, MATERIEL ET FINANCIERE :

A) Recherche d'hébergement, de transports :

En ce qui concerne l'hébergement ou lieu de pratique, les actions se dérouleront dans les structures partenaires : les gymnases de la ville, les équipements de proximité ou dans les structures même. Les activités se situeront sur le ou les secteurs que nous jugeront le plus utile (Villeneuve en priorité : cft diagnostic).

Pour les autres axes : dans les locaux de la mission locale, de la maison pour l'emploi pour l'insertion professionnelle. Et pour l'implication dans la vie de la cité, dans les structures telles que les associations, la maison égalité femmes/hommes, centres sociaux...

En ce qui concerne les moyens de déplacements pour les pratiquantes, nous savons que les moyens de déplacements sont assez enclavés et que les habitantes sont attachées à leur quartier ce qui ne facilitent pas le déplacement. Nous devons établir des rencontres au sein des quartiers et pourquoi ne pas faire une navette avec les participantes.

B) Matériel à utiliser, sa provenance :

Le matériel mis à disposition des actions proviendra conjointement du service jeunesse et du service des sports.

C) Recherche de financement :

Le CUCS a versé une subvention de 24 000 euros.

D) Echéancier :

- Avril – Mai : diagnostic territorial
- Juin 2009 : conception du projet « ALLEZ LES FILLES »
- 24 juin 2009 : 1^{ère} initiative « Allez les filles » avec « mercredi plage »
- Juillet – Aout : diffusion de cette action autour du public concernée.
- Septembre : lancement du projet

III) AXES, ETAPES, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE :

Les 3 axes :

- **Retour/initiation à la pratique sportive**
- **Insertion professionnel**
- **Implication /prise de responsabilité dans le cadre de la vie de la cité**

AXE 1

A)Axe 1 : Méthodologie :

Axe 1 : Retour/initiation à la pratique sportive.

Les étapes : après avoir défini le public et ses besoins précédemment, je vais expliquer comment je compte aborder ce projet.

- **Étapes 1** : Cycle d'initiation sportif :
 - en s'appuyant sur une interaction /un échange/ une participation avec le public concernant l'évolution des activités et leur type.
- **Étapes 2** : Fidélisation du public/ maintien et accroissement du nombre de participantes :
 - En s'appuyant sur les feed back, les retours socio-cognitifs, travail sur les comportements.
- **Étapes 3** : Appropriation des savoir être permettant l'entrée dans les axes 2 et 3.

B)Axe 1 :Les comportements propres à leur mise en œuvre :

Axe1 : retour/initiation à la pratique sportive avec une fidélisation du public et des savoir êtres incontournables à l'insertion professionnelle.

Tout d'abord, j'aimerais aborder la problématique suivante : où allons nous trouver le public cible ?

Dans un premier temps, j'ai réalisé un questionnaire pour établir l'état des lieux de la pratique sportive féminine au sein des structures concernées : centres sociaux, pôle jeunesse et MJC..

Ce questionnaire (cf. annexe) vise à prendre en compte les envies du public féminin, les problématiques rencontrées, les caractéristiques du public féminin...

Il nous permettra de cibler les structures prioritaires pour savoir où commencer les cycles multisports.

De plus, j'ai réalisé un questionnaire dédié directement aux adolescentes, jeunes adultes et adultes. Ce questionnaire se remplit rapidement et donne les axes principaux à suivre (cf. annexe). Il sera mis en place pour la journée de « Mercredi page » du 24 juin pour cibler les envies du public. Ensuite, il sera diffusé à la fête de quartier de Saint Onge et nous le transmettrons tout l'été sur les actions de nos partenaires ainsi que sur celles du service des sports.

En outre, les centres sociaux participent aussi au projet et veulent sensibiliser et initier leur public à la pratique sportive. Le public touché et désireux de monter des projets sont essentiellement les femmes adultes. Ensuite, les adolescentes, il se sera de notre ressort de leur donner envie de pratiquer une activité sportive et de prendre en compte sentiments.

Pour ce qui est des MJC et des pôles jeunesse, ils souhaitent aussi rentrer dans le dispositif pour que leur public puisse aussi accéder à des cycles multisports. Donc le questionnaire leur sera aussi destiner.

Nous voulons avoir l'avis du public féminin d'Echirolles et ce questionnaire

Je pense que nous pouvons toucher un large public, faut-il encore les fidéliser ! Telle est notre mission !

1) Etape : 1 LES ADOLESCENTES

Pour le retour à la pratique sportive, nous allons dans un premier temps lancer un cycle d'initiation sportif que les filles auront choisi et discuter avec nous. Au préalable, la mise en place d'un questionnaire élaboré par le service des sports sera distribuée dans les structures partenaires pour essayer de répondre aux mieux aux besoins. Les sports collectifs seront plus adéquats à ces âges, vu

que le développement pour un attrait de vie de groupe commence, les sports collectifs permettent ce genre de phénomène.

- Le jour n'est pas encore défini ainsi que les créneaux horaires. Nous pensons tout de même à instaurer ces séances après le temps scolaire mais en fin d'après-midi (17h00/19h00) pour que les parents autorisent leur filles à venir. D'ailleurs nous pourrions même mettre en place, un lieu de rencontre dans le quartier où l'éducateur viendrait chercher les filles pour les emmener à la structure. L'éducateur aurait donc l'occasion de rencontrer les parents et de pouvoir discuter avec eux de leur questionnement et autres, ce qui permettrait d'installer une relation de confiance pour permettre la validation de la venue de leur fille aux créneaux sportif.
- En ce qui concerne le cycle d'initiation sportif, à aucun moment il ne s'agit de donner priorité à l'acquisition de compétences techniques proprement dites. Au contraire, la pratique se place comme un outil, un moyen éducatif susceptible de nous amener à atteindre les prochaines étapes éducatives. Les séances seront inscrites dans une progression qui sera minutieusement dosées et feront prédominer l'aspect qualitatif.
- Nous insisterons bien sur le sport loisir car la compétition à cet âge peut être mal vécu et présenter des dangers. Nous sommes ici aussi pour leur redonner confiance en elles-mêmes et les valoriser et pas le contraire.

De plus, nous devons faire attention à savoir bien encadrer le surplus des émotions, qui à cet âge, sont fréquents. L'éducateur pourra avec le temps et en instaurant la confiance.

- En ce qui concerne la pédagogie employée par l'éducateur, elle sera évolutive et tiendra compte du comportement du public. Ainsi, si nous chercherons, le plus rapidement à mettre en œuvre une pédagogie active et participative pour ainsi susciter une responsabilité des adolescentes. Nous utiliserons si nécessaire, et au vu de la nature du public, une pédagogie directive, dans sa consonance de sens et de contenu de la communication : communication univoque de l'éducateur au public où l'éducateur fait passer des normes, des ordres, des démonstrations...

LES JEUNES ADULTES / ADULTES :

Pour ce public, il sera aussi nécessaire d'aborder leurs besoins et de pouvoir satisfaire leur demande avec la pratique sportive. Nous pensons que pratiquer un sport individuel (sport de combat ou yoga, tai chi...) sera plus appropriés avec des cycles plus variés et intensif à la fin.

- Le jour n'est pas encore défini ainsi que les horaires mais il serait préférable de savoir s'il convient de mettre en place des séances le matin ou après midi pour les femmes-mères. Nous nous adapterons à leur mode de vie pour qu'elles puissent se libérer. Nous rentrerons en contact aussi avec les femmes qui travaillent pour trouver ensemble un créneau qui arrangeant pour l'ensemble du groupe.

- En ce qui concerne le cycle, c'est la même chose que pour les adolescentes, il ne s'agit pas de développer des compétences techniques mais réhabituer un corps à l'effort physique avec le sport comme vecteur éducatif et d'apprendre les règles de respect pour le bon déroulement de la séance.
- Nous insisterons aussi sur le sport loisir car les femmes ne sont pas ici au début pour battre des performances mais pour se libérer et prendre soin de leur santé.
- En ce qui concerne la pédagogie de l'éducateur, la démarche contractuelle sera la plus judicieuse. L'éducateur et les pratiquantes élaborent en commun un contrat susceptible de créer des conditions favorables à la réalisation des objectifs poursuivis. L'éducateur est à l'écoute du groupe, dont il fait partie intégrante, et partage le pouvoir de décision en fonction des responsabilités et compétences acquises par chaque membre du groupe. Il se comporte souvent comme « une personne ressource » qui gère et règle les problèmes posés par l'apprentissage. En général, la démarche contractuelle favorise les résultats en instaurant plus de coopération entre les membres du groupe et donc en stimulant sa productivité, et en créant des relations positives entre l'éducateur et les pratiquants, elles aussi porteuses d'une participation supérieure.

1) Étapes 2 : Fidélisation du public/ maintien et accroissement du nombre de participantes :

En s'appuyant sur les feed back, les retours socio-cognitifs, travail sur les comportements.

- Cette étape sera atteinte après la prise de conscience du public sur le fait que la règle est à même de les préserver et donc de faciliter l'acceptation d'un nouveau sport, de franchir la barrière affective et donc de les mettre en situation de réussite. De plus, le public devra aussi sentir le bien être de chaque séance et comprendre l'importance de pratiquer une activité physique et sportive. L'éducateur sportif se place ici comme un médiateur-régulateur, usant lors de ses temps de repos de conflits didactiques, afin d'atteindre l'appropriation de la règle, d'en souligner l'importance.
- L'éducateur intervient pour gérer les discussions de groupe, de préserver les individus afin que tous se sentent concernés. Il lui incombe d'induire les réponses qu'elles cherchent à obtenir en orientant les réponses... L'essentiel ici, étant qu'à démarche de découverte et d'investissement individuel soit privilégié, favorisant d'autant l'apprentissage et la motivation, l'appropriation du contenu et l'adhésion au projet.
- Pour l'auto-régulation, qui est l'application logique du point précédent, l'éducateur se doit de dynamiser le groupe, de consolider les acquis en les mettant en application par le biais du rôle d'arbitre par exemple et celui de partenaire tenu par le public à tour de rôle. Pour ce travail, l'éducateur fait un effort supplémentaire au niveau de la communication, la présentation de la tâche est essentielle : il l'a décrit, il donne des indices...on se situe dans une pédagogie participative voir

directive car le rôle tenu par le sujet est difficile, susceptible de créer des troubles, des protestations. Il est nécessaire de protéger le caractère affectif des femmes par une présence bienveillante mais ferme de l'éducateur.

- L'éducateur devient régulateur, il fournit une aide et devient directif si nécessaire afin de préserver le public et la séance.
- Afin de faciliter les tâches et réalisations, les séances se conjugueront sous la forme de situations évolutives. (simplification du rôle d'arbitre par exemple..., une règle à arbitrer dans un premier temps puis complexification par étape.)

2) Étape3 : Appropriation des savoir être permettant l'entrée dans les axes 2 et 3.

- La pérennisation du contact-public / acteurs institutionnels passe par le rôle de l'encadrant qui reste essentiel. Suite logique des formes d'intervention de l'encadrement, la réussite de cette étape sera effective à la condition que soit appliqué une véritable communication, celle-ci visant à installer un climat de confiance. Susciter l'échange passera par la maîtrise du rôle de médiateur (consonance de régulation, de préservation affective), nécessitant l'utilisation d'un panel large d'intervention pédagogique ; directivité, semi-participation, participation.
- Le statut de l'encadrant ne pourra qu'être irréprochable (respect du public, des horaires...) afin d'entériner sa place de « personne ressource ».

C)Les évaluations :

1) Pour l'axe 1 : Retour/initiation à la pratique sportive.

Dans le cadre des objectifs fixés par le premier axe du projet : le retour au sport, se fera de manière quantifiable pour comptabiliser le nombre de participantes à chaque séance. Au début de chaque séance, les adolescentes, jeunes adultes et adultes devront juste indiquer leur nom et prénom sur une fiche. Cela permettra à l'éducateur de suivre la venue des filles, voir s'il le nombre augmente ou diminue, si c'est le même groupe qui revient ou si le groupe change souvent.... Savoir si le cycle sportif a commence à fidéliser les participantes.

En ce qui concerne l'apprentissage des savoir être pour ainsi commencer l'axe 2, les évaluations seront de nature sommatives (situées après l'exercice, la séance) et formatives plus rarement (en cours

d'exercice). S'appuyant sur la nature du public, adolescents, jeunes adultes et adultes, la forme de l'évaluation se fera aussi dans la cadre de feed back, à chaque fin de séance, en auto-et co-évaluation. Cette forme combinée deviendra la base d'échange à partir des décalages et participera à l'apprentissage (conflit didactique, conscientisation...) elle répondra aussi aux exigences de responsabilisation du public. Les évaluations basées, pour l'éducateur sportif et les animateurs encadrant les « sujets-cibles », sur l'observation (du comportement prioritairement) seront accompagnées de fiches d'évaluations distribuées aux acteurs.

Elles orienteront le public vers l'estimation de soi vis-à-vis des règles, du groupe, du ou des arbitres, de l'encadrement.

Leur mise en commun permettra la confrontation du ressenti individuel au ressenti collectif, favorisant le conflit didactique.

L'éducateur protégera, lors de cette phase, l'aspect affectif de chacune. Une nouvelle fois médiateur, il fera de ces phases d'évaluations de véritables phases d'apprentissages.

Axe 2 :

A)Axe 2 :Méthodologie :

Axe 2 : insertion professionnelle pérenne :

Étapes 1 : repérage-émergence

- Par le biais d'un contact récurrent avec l'éducateur sportif dans l'échange

Étapes 2 : synergie-contact

- À l'aide de la mobilisation du public, de la mise en route de son projet.

Étapes 3 : accompagnement-planification

- L'éducateur doit être présent pour le public tout au long de son accompagnement et l'aider au bon déroulement de son projet

Cet axe commence au moment de la mise en place des évaluations sur les « savoirs êtres », en voici la méthode.

1)Etapes1 : Repérage-émergence :

Ce premier temps est inclus dans les objectifs du premier et du deuxième axe de l'action. C'est une phase tampon de repérage (le comportement de l'individu est ou n'est pas en adéquation avec le comportement attendu dans le cadre professionnel : capacité à respecter la vie en collectivité, les consignes, les horaires, les hiérarchies...).

Comme décrit dans le rôle de l'éducateur lors des cycles sportifs, la phase d'émergence souligne la démarche de l'éducateur pour amener le public à définir l'orientation professionnelle adéquate avec son profil.

2)Etapes 2 : Synergie-contact :

Véritable entrée dans le troisième axe de l'action :

- **La phase de synergie** : le terme de synergie est utilisé pour mieux souligner que l'éducateur ne se substitue en aucun cas à la personne mais fournit une aide, accompagne les démarches. Ainsi, c'est

l'individu qui émet le choix, l'orientation (bien souvent en étant aiguiller), qui prend connaissance des entreprises et/ou des structures de formation/d'orientation susceptibles de l'accueillir. La motivation et la prise de responsabilité du public sont les moteurs de cette phase, l'éducateur ne fait qu'aiguiller, guider. Il y a bien synergie entre les objectifs de l'action, ces modalités et l'épanouissement de l'individu/public via la démarche individuelle.

- **Le contact** : il s'agit de la rencontre commune public-éducateur-structure avec prise d'information sur les modalités des démarches d'embauche, le fonctionnement général de l'entreprise (horaire, personne, contact...)

3) Etape 3 : Accompagnement-planification

- **L'accompagnement** : finalisation des démarches, si nécessaires. Résolution des problématiques techniques (difficultés liées à des déplacements, démarches administratives nécessaires), visite mensuel au public pour établir un bilan (agir sur les problèmes rencontrés si besoin).
- **La planification** : mise en place commune entre le tryptique éducateur-entreprise-public des dates de rencontre pour évaluation mensuelle (pendant 4 mois) puis trimestrielle.

B)Axe 2 : Les comportements propres à leur mise en œuvre :

- **Étapes 1 : repérage-émergence :**

- Ici le rôle de l'éducateur est de susciter, d'encourager la volonté de suivre une formation ou rentrer dans le monde du travail. Au préalable, il devra s'assurer que le sujet est susceptible d'entrer sereinement dans le mode de fonctionnement du monde professionnel ou celui de la formation. Un bilan quant aux possibilités du public sera établi, ne tenant pas compte de ses dispositions par rapport à un sport mais bien de ses capacités à s'intégrer et à intégrer à sa vie le fonctionnement d'une formation ou professionnelle.
- L'important est de déceler si l'entrée au sein d'une formation ou dans une entreprise n'est pas déstabilisante, en tout cas prématurée, pour l'individu, dans le sens où sa structuration par rapport à autrui est prioritaire.
- Aussi ne seront ciblées que les personnes répondant positivement aux exigences du premier axe du projet.

- **Étapes 2 : synergie-contact :**

- L'éducateur sportif devient ici une personne ressource, aide, donne des renseignements, accompagne dans les démarches s'il le faut mais n'effectue pas les démarches dont l'individu doit s'acquitter.
- L'éducateur doit toujours être la personne référent et de plus, il incite, motive ou re-motive l'individu.
- Par contre, l'éducateur sportif se présentera aux différentes structures (mission locale, maison pour l'emploi ou les réseaux d'entreprises) afin que conjointement ils établissent un maillage et une organisation satisfaisant aux critères d'évaluation.
- Cependant, lorsqu'un individu n'est plus actif dans ses démarches, il sort de lui-même de l'axe 2. L'éducateur met fin à l'accompagnement, jusqu'à résolution de la problématique. Il s'agit d'un contrat clair passé entre le porteur de l'action et le public.

- **Étapes 3 : accompagnement-planification :**

- Ici l'éducateur a toujours le même rôle, il doit aider dans l'accompagnement des démarches et trouver des solutions avec l'individu s'il y a problème. Il doit toujours rester dans l'optique d'aiguiller l'individu et ne pas résoudre les problèmes à sa place.
- Il doit établir dans un premier temps un entretien avec la personne pour savoir ses ressentis et les problèmes qu'elle rencontre. Ensuite, il doit mettre en place une visite avec un responsable de la formation ou de l'entreprise pour savoir si tout fonctionne correctement et si tout le monde y trouve son compte.

C)Axe 3 : Les évaluations :

Pour l'axe 2 : insertion professionnelle :

Dans ce cadre de l'action, il s'agira de s'appuyer sur deux types d'évaluations :

- La première, quantitative et sommative (issue de l'observation brute des résultats) se basera sur le nombre de sujet (quantitatif) profitant d'une insertion professionnelle. A ce stade, il est nécessaire de définir le concept « pérenne » (qualitatif) : CDI, formation professionnalisante ou débouchant sur l'emploi, CDD de plus de 6 mois.
- La seconde de nature formative (lors du cheminement du sujet dans cet axe), se basera sur un travail conjointement acteur institutionnel et public, au sujet de son investissement dans la démarche d'insertion (pas d'assistantat !!), il s'agit donc d'une co-évaluation (avec feed back socio cognitif) et d'une auto-évaluation.

AXE 3

A)Axe 3 : Méthodologie :

- **Axe 3 : Implication /prise de responsabilité dans le cadre de la vie de la cité**

Étapes1 : découverte des acteurs/structures de proximité

- Par le biais d'un accompagnement, de l'échange avec le public

Étapes 2 : adhésion aux structures

- Responsabilisation du public

Étapes 3 : prise de responsabilité

Cet axe est la finalité du projet et prendra tout son sens lorsque l'étape 3 sera aboutit.

B)Axe 3 : Les comportements propres à leur mise en œuvre :

1)Étape1 : découverte des acteurs/structures de proximité

- L'éducateur devra donner l'occasion au public de faire connaissance avec les structures ainsi qu'avec les acteurs de leurs structures. Pour ce faire, il serait nécessaire d'inviter des associations sportives, culturelles ou de quartier ou la maison pour l'égalité femme/hommes par exemple. Cette rencontre pourrait être menée et préparer en amont par les volontaires pour un premier contact avec la structure : prise de responsabilité au sein du groupe. Pendant cette rencontre, les acteurs pourraient décrire leur structures, leurs actions, les bénévoles, leurs objectifs... et ainsi les femmes pourraient plus facilement ce faire une idée.
- Un débat/échange aura lieu à la fin, les acteurs répondront aux questions.
- Ensuite, celles qui le souhaitent pourront se rendre dans une structure découvrir par elles-mêmes ce qu'il s'y passe concrètement. L'éducateur pourra les accompagner.

2) Étapes 2 : adhésion aux structures :

- Lorsque les adolescentes et femmes auront pris connaissance des structures et de leurs missions mais aussi auront identifié les personnes référents de ses structures, l'adhésion sera plus facile. L'éducateur sera toujours là pour les accompagner et les aider dans leurs démarches d'adhésions.
- La nature du public visé, prédispose à l'emploi de pédagogie participative et active. C'est par ce biais et à l'aide de feed-back après le cycle, que l'éducateur questionnera le public sur son ressenti.
- Lors du retour positif de la connaissance de l'association sportive ou autre, l'encadrant incitera les sujets à entreprendre une démarche de découverte au sein d'une structure Echirolloise, par le biais aussi de documents présentant la structure. Ces documents devenant outil de référence dans les démarches, les contacts à effectuer ou à prendre avec les membres des structures. L'aide de l'éducateur consistera à fournir les coordonnées de la structure choisie, les heures d'entraînement au sein de cette structure, par exemple...
- Mais à aucun moment, il ne substituera aux femmes dans la prise de contact. Si la démarche est incitée, elle doit être volontaire et responsable de la part des femmes. L'éducateur devient accompagnant, recours en cas de problème et personne référent pour les femmes et la structure.

3) Étapes 3 : prise de responsabilité

- Une fois que les femmes ou adolescentes seront adhérentes ou participeront aux activités ou montage de projet d'une structure, elles deviendront tout à fait autonomes et responsables. L'éducateur sera toujours la personne référent entre l'individu et la structure.
L'évaluation sera qualitative car nous allons faire une liste répertoriant le nombre d'inscrites avec les structures. Nous regarderons aussi à combien de fréquence elles se rendent dans les structures mais aussi le rôle qu'elles auront voulu avoir.
- Nous aurons aussi une évaluation participative et active à la fin de chaque séance pour discuter avec chacune d'entre-elles pour savoir comment cela se déroule et si elles apprécient. De plus, nous pourrions aussi à la fin de chaque séance prendre un temps pour en discuter toutes ensemble et elles pourront ainsi partager leurs expériences.

C) Axe 3 : les évaluations :

Pour l'axe 3 : Implication /prise de responsabilité dans le cadre de la vie de la cité

En ce qui concerne le dernier axe du projet, les évaluations se feront approximativement de la même manière que pour l'axe 2, avec deux types d'évaluations :

- La première, quantitative et sommative (avec l'observation des résultats) s'établira sur le nombre de femmes inscrites dans une structure (associations sportives, culturelle ou de quartiers, centres sociaux, milieu scolaire). Nous pourrions définir cet axe de réussite lorsque nous aurons comptabilisé le nombre de femmes inscrites aux différentes structures et quelle place elles occupent dans cette structure.
- La seconde de nature formative se justifiera sur un travail fait par un responsable de la structure et le public, au sujet de son investissement au niveau de la structure (pas de relâchement ou de désistement) : il s'agit là aussi d'une co-évaluation (avec feed back) et d'une auto-évaluation.

III) BILAN ET PERSPECTIVES :

1)Axe 1 :

Ce chapitre nous permettra de nous projeter sur les premiers résultats, aboutit ou non, de la mise en route de ce projet.

- La première difficulté rencontrée sera de leur faire prendre gout à la pratique sportive. Elles auront surement des aprioris au niveau sportif. C'est pour cela que l'éducatrice devra bien insister que ces séances ne sont pas des entraînements qui aboutissent à une compétition mais que cette séance se base sur le loisir. Il est nécessaire de les faire adhérer tout en leur inculquant la notion de plaisir et de détente.
- Une des difficultés envisageable en début de cycle est l'entente du groupe. Il ne faut pas oublier que ce groupe ne se connaîtra pas. L'éducateur devra s'organiser de manière à mettre en place une cohésion de groupe sereine : temps d'échange, présentation, jeux pour apprendre à se connaître...
- De plus, ce public nécessite un temps d'adaptation auprès de l'éducatrice : celle-ci devra instaurer la notion de confiance avec son public. Cette notion est primordiale pour l'avancement efficace du premier axe et des autres.
- Au cours du cycle, certaines pratiquantes auront peut être envie d'abandonner, de ne plus vouloir participer : problèmes familiales, démotivation, problèmes de transports....pour répondre et résoudre la problématique de l'abandon, la rencontre individuelle serait à envisager.
- Une autre gêne possible au niveau familial pourrait surgir : le désaccord des parents à la reprise d'activité physique et sportive. Je soulève ce problème vu qu'au sein des quartiers les conditions familiales et résidentielles ne sont pas évidentes pour devenir autonome : après 7 ans de vie active, 15% d'entre eux habitent toujours chez leurs parents. Et ce phénomène est fréquent chez les jeunes filles. (Source cerep : centre d'étude et de recherche sur les qualifications). Une rencontre avec la famille pourrait être envisagée pour apaiser les tensions.

2)Axe 2 :

- Cet axe sera sans doute le plus délicat au vu des caractéristiques du public. Celui-ci étant éloigné des structures d'insertion et du monde professionnel, le premier pas sera difficile à mettre en œuvre. Cependant l'éducatrice devra faire preuve de patience et devra établir une relation rapprochée avec les sujets pour un accompagnement optimal.
- Certaines ne seront pas en mesure de postuler directement à un travail ou d'entrer en formation avant d'avoir eu une remise à niveau. Celle-ci aura lieu avec une étroite collaboration entre les partenaires pour soutenir le public. Espérant que ce public accepte cet enjeu et collabore avec nous. Notre rôle sera de les épauler pour qu'elle accepte.
- Une autre difficulté sera de les responsabiliser au sujet de leur avenir. L'éducatrice devra accompagner la personne au rendez-vous par exemple. Elles ont besoin de se sentir rassurer et valoriser pour envisager un futur. Si ce n'est pas le cas, elles ne prendront peut être pas d'initiatives et ne remplirons pas le contrat (éducatrice et sujet). Il faut qu'elle se sente concernée sinon les démarches ne deviendront jamais pérennes.
- Le phénomène de la crise sera un des premiers facteurs contraignant de l'axe 2. Les entreprises embauchent beaucoup moins et de plus leur délicatesse à l'égard de la promotion de la diversité et de l'égalité des chances va se réduire en même temps que leur intention d'embauche : « les entreprises faisaient attention, elles le font beaucoup moins » déclarent le directeur d'APC recrutement (source France 2). Il faudra tenir compte de cet épisode critique de la société. L'orientation envers les formations est un raisonnement plus judicieux dans le sens où à la fin elles seront qualifiées en attendant que l'économie se redresse.

3)Axe 3 :

- L'une des difficultés de nos objectifs consiste à valoriser, à promouvoir auprès du public l'activité associative ou autre. Aboutir à des résultats immédiats en terme quantitatif d'inscription serait illusoire la première année. Elles ont besoin de temps pour s'adapter. Ce principe n'obtiendra une efficacité marquante qu'après une pérennisation, la reconduite de ce projet. Nous profiterons de l'habituation du public, de la mise en confiance des jeunes dans leur rapport avec les éducatrices pour accentuer cette étape.

Autre problématique, l'appropriation des savoirs êtres. Ces dernières peuvent n'être qu'appliquées par les jeunes qu'au moment des séances. Une nouvelle fois, c'est la répétition des sollicitations qui assurera leur véritable intégration.

- Le problème soulevé se traduit par la motivation constante du public : est-ce que le public, des lors qu'il sera adhérent d'une structure, sera-t-il en mesure de tenir ses engagements ? de s'investir durablement sur un projet ? Le souci visé serait qu'un individu entre dans la réalisation d'une action, et qu'il en ressorte avant l'aboutissement de celle-ci. Ici, l'éducateur en relation avec le responsable de la structure concernée, devront remettre en cause les capacités de responsabilités de l'individu. Soit ils essayeront de la remobiliser et de l'investir à nouveau, soit ils reprendront les notions qui n'étaient visiblement pas acquises. L'abandon d'un projet, structure... montre que l'individu ne se sent pas prêt à devenir autonome. Le but de cet axe étant de leur apprendre à s'intégrer et participer à la vie et de leur quartier et de leur cité. Un retour des savoirs être et de la connaissance de soi sera nécessaire.

Bibliographie :

- Conférence « Sport au féminin dans les banlieues » à Aubervilliers le 14 juin 2009 par l'agence pour l'éducation par le sport.
- Rapport de recherche staps 2002 « Statut féminin, modèle corporel et pratique sportive en Tunisie » par Fethi TLILI.
- « Sport, adolescence et famille » rapport de proposition du Ministère des Sports et du Ministère Délégué à la Famille.
- Comité National Olympique et Sportif Français, colloque au Mans par D.Petit et D.Salva
- Rapport « Femmes et sport » écrit par Brigitte Deydier, présidente de la Fédération Sportive Française du Judo pour le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et pour le Ministère de la Parité et de l'Égalité Professionnelle.
- « Les femmes dans la pratique sportive licenciée en 2002 », numéro 04-07 novembre 2004 du bulletin statistiques et d'études du Ministère de la Jeunesse, Sport et de la Vie Associative.
- « Santé et pratique du sport pendant l'adolescence : quelques faits », rédigé en commun par : Office Fédéral du Sport, Office Fédéral de la Santé Publique, Société Suisse de Santé Publique, Société Suisse de Pédiatrie, Société Suisse de Médecine du Sport et Réseau Santé et Activité Physique Suisse.
- « Rapport sur la féminisation du sport » par le Pôle Ressource National « sport, famille et pratique féminines », 2007, creps Provence alpes côtes d'azur, site d'Aix-en-Provence.
- « La problématique des femmes dans la sphère sportive » par la fédération française de Tennis de table écrit par Doriane Gomet, Femix-sports.
- « Les femmes se mettent au sport à leur rythme et à leur goût », article de Véronique Lorelle, paru dans semaine du sport le 03/06/08.
- Les adolescents et le sport :enquête 2001, Edition Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et l'institut National de Sport et de l'Education Physique, 2004.
- Banlieues créatives : 150 actions dans les quartiers en France. Edition Dhoquois, autrement 2006.
- Les aléas du lien social : construction identitaire et culturelles dans la ville, Edition Metral, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997.
- 1991 Sport et insertion sociale-colloque de Villeurbanne-1996 insertion sociale et sport, Union Nationale Sportive Leo Lagrange- 1996.
- Affaiblissement du lien social, enfermement dans les particularismes et intégration dans les cités, la Documentation Française, rapport officiels-1997

webographie

- www.nora.husson.sitew.com
- www.sports.gouv.fr/sports_1/acces-au-sport-plus-grand-nombre_32/femmes-sport_25/index.html
- eleuthera.free.fr/pdf/138.pdf : la place des femmes dans le sport de Daniel Foufelle
- www.francebenevolat.org/uploads/documents/Place_des_femmes_dans_la_vie_associative_Janvier_2008_2_.
- www.la84foundation.org/OlympicInformationCenter/RevueOlympique/2000/orfXXVI32/ORFXXVI32zh.pdf
- <http://ifr69.vjf.inserm.fr/ado472/ENQUETES/SPORT/sport.html>
- www.ville-echirolles.fr
- www.ddjsgard.jeunessesports.gouv.fr/TelechargementContenu/sport%20au%20feminin%20dans%20la%20cite.pdf
- www.ddjs-gard.jeunesse-sports.gouv.fr/TelechargementContenu/sport%20au%20feminin%20dans%20la%20cite.pdf
- www.ufrstaps.ups-tlse.fr/tp/fichier/Haschar-noe/GPVEtudesdecas%20n%B03.ppt –
- www.insee.fr
- sig.ville.gouv.fr
- www.amicale-laique-echirolles.f
- www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/hsfrp95.pdf
- www.jeunesse-sports.gouv.fr
- www.sports.gouv.fr/sports...sport.../femmes-sport.../index.html
- www.femmesdesport.com
- www.france-jeunes.net/lire-les-femmes-dans-le-sport-9022.htm
- www.lesclesjunior.com
- www.acnoa.info/femmes.php